



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Rapport d'activité 2023



SOMMAIRE

3 ÉDITO

5 L'IGPDE

- 6 L'ADN de l'IGPDE
- 7 Organigramme
- 8 Les chiffres clés 2023
- 10 La revue de presse
- 12 Les temps forts

15 LES PRIORITÉS DE L'ANNÉE 2023

- 16 La réforme de la haute fonction publique
- 24 La transition écologique
- 28 Les valeurs et principes de la République
- 32 La transition numérique

37 NOS FORMATIONS CŒUR DE MÉTIER

- 38 Les achats publics et la commande publique
- 40 Les finances publiques
- 42 Le management: une offre au plus proche des besoins
- 43 La formation des acteurs de l'accompagnement personnalisé: actualisation de l'offre interministérielle
- 44 La formation des représentants du personnel
- 45 Une offre enrichie de formation à la médiation
- 46 L'industrie française, fil rouge dans les conférences de l'IGPDE
- 48 L'IGPDE et la coopération internationale

51 INNOVER, ÉVOLUER, S'ADAPTER

- 53 Le pôle pédagogique: l'innovation partagée
- 54 De nouveaux outils pour se former et s'informer
- 57 En évolution permanente: le cycle des hautes études pour le développement économique (CHEDE)
- 59 Évoluer grâce aux critères de la Qualité
- 60 S'adapter aux contraintes de nos interlocuteurs
- 61 S'adapter aux besoins des agents et des visiteurs: les travaux menés à l'IGPDE

65 LA RECHERCHE EN GESTION PUBLIQUE, HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

- 66 Des travaux de recherche en histoire économique et financière et en gestion publique comparée pour mieux comprendre l'action publique



Virginie Madelin, Directrice générale de l'IGPDE et l'équipe du G6: Juliette Clavière, Isabelle Roussel, Marie Ruault, Laurent Obrecht et Roula Sylla.

L'année 2023 se traduit par un haut niveau d'activité pour l'IGPDE et confirme sa capacité à former les agents de nos quelque 250 clients aux grands défis de l'action publique, tout en veillant à leur assurer les meilleures conditions pédagogiques et matérielles.

ÉDITO

Lancement du plan national de formation à la transition écologique, création d'un nouveau parcours de formation - VirtuOses - pour encourager les femmes cadres du MEFSIN à prendre des postes à responsabilité, développement d'une stratégie pour la formation en distanciel mais aussi rénovation de l'accueil et de l'espace de conférence Choussat...

Durant ces douze mois, l'action de l'IGPDE s'est résolument inscrite au regard de trois orientations:

- les grandes réformes de la fonction publique et de l'action publique, et en premier lieu celle des concours de l'INSP, en adaptant la préparation offerte aux stagiaires aux nouvelles épreuves, mais aussi par l'organisation des Rencontres internationales de la gestion publique consacrées cette année à la revue des dépenses publiques,
- les objectifs du Schéma directeur de la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de l'État, en proposant, par exemple, une offre de formation hybride à hauteur de 30 % de l'offre catalogue,
- les cinq grands axes du document d'orientation stratégique du MEFSIN en matière de formation professionnelle 2022-2024, à travers notamment le développement des formations aux valeurs et principes de la République, ou encore le renforcement de l'offre de développement des compétences numériques grâce au déploiement et à la pérennisation du dispositif ministériel de Pac-Num, devenu obligatoire pour tout nouvel arrivant à partir de septembre 2023.

Mais l'action de l'IGPDE, c'est aussi le souci d'entretenir une dynamique d'innovation continue concernant:

- les formats pédagogiques, à travers la création du jeu « Numérique éthique » mis à la disposition de tous ceux qui le souhaitent, et du Parcours d'accueil ministériel (PAM) digital,
- les systèmes d'information et de gestion, avec la poursuite du développement de notre plateforme Bagheera,
- les canaux de diffusion et de valorisation de nos contenus avec la mise en ligne désormais sur la plateforme académique Cairn de notre revue trimestrielle *Action publique. Recherche et pratiques*.

Et ce sont également des anniversaires qui comptent! Cette année 2023 marquait les 20 ans du Cycle des hautes études pour le développement économique (CHEDE). Cette longévité prouve la pertinence et l'excellence de ce cycle de haut niveau, confirmées également par la présence de près de 300 *alumni* pour célébrer l'événement.

La qualité de l'ensemble de ces réalisations, et de bien d'autres encore, a été reconnue à travers le renouvellement de la certification Qualiopi et NF214 en novembre 2023.

Je souhaite cette année remercier tout particulièrement les agents de l'IGPDE pour ce résultat et pour leur engagement pendant les douze mois écoulés mais aussi au cours des six années durant lesquelles j'ai eu la chance de diriger cette formidable équipe.

4 Rapport d'activité de l'IGPDE 2023



L'IGPDE EN **2023**

L'ADN DE L'IGPDE

Service à compétence nationale du Secrétariat général du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (MEFSIN), l'IGPDE accompagne le ministère dans ses projets de transformation et de portage des politiques publiques.

Organisme de formation, il inscrit son action dans la politique de formation continue du MEFSIN, telle que définie dans le document d'orientation stratégique 2022-2024 du ministère et par le conseil ministériel de formation continue mis en place en juillet 2023.

Les activités de l'IGPDE se déclinent en deux volets :

- la conception et la réalisation de formations,
- le rayonnement et l'ouverture en matière de gestion publique et de développement économique.

L'IGPDE appartient au Réseau des écoles du service public (RESP).



L'Institut est certifié NF214 et Qualiopi sur son cœur de métier. Il respecte des exigences fixées dans un cahier des charges strict.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATIONS

UNE MISSION : LA FORMATION CONTINUE

Assurer la promotion et le développement des compétences des agents.
Accompagner la transformation de l'action publique.

UNE AMBITION : LE PARTAGE DES SAVOIRS

Déployer des activités de recherche et de diffusion des savoirs en matière de gestion publique et d'histoire économique et financière.

CHARTRE DES VALEURS DE L'IGPDE

Agents de l'État, nous soucrivons aux droits et obligations énoncés par le statut général de la fonction publique. Nous proclamons notre attachement aux principes républicains de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité, ainsi qu'au sens de l'inséparabilité.

Agents d'un institut public de formation, nous sommes engagés dans la transmission des valeurs professionnelles liées au service public.

Citoyens, conscients que l'environnement est notre patrimoine commun, nous promouvons l'éco-responsabilité et le développement durable au sein de l'Institut.

Construite collectivement, la présente charte définit les valeurs spécifiques de l'IGPDE.

Compétence
Investis dans la persévérance et la qualité des prestations de l'Institut, nous sommes engagés dans une dynamique d'évaluation continue de nos compétences et d'évaluation systématique de nos pratiques. Notre expertise est au service de la satisfaction optimale de nos clients et partenaires. Nous exerçons nos missions avec exigence et responsabilité.

Innovation
Engagés dans les transformations de l'action publique, nous concevons nos formations et nos préparations au regard des métiers émergents, des mutations numériques et des réformes. Dans un cadre favorisant la réflexion et l'expression collectives, nous nous inscrivons résolument dans une démarche d'innovation pédagogique promouvant les pratiques numériques et les méthodes pédagogiques actives. Nous faisons preuve de curiosité, d'agilité et d'audace.

Ouverture
Ouverts sur notre environnement, nous contribuons à la diversification et à la diffusion des cultures et des savoirs. Nous progresser en établissant des relations de confiance fondées sur le dialogue. La co-construction et le respect mutuel, nous sommes à l'écoute de tous nos interlocuteurs (clients, stagiaires, formateurs, partenaires, collègues). L'échange et la qualité relationnelle sont au cœur de notre réflexion et guident notre action.

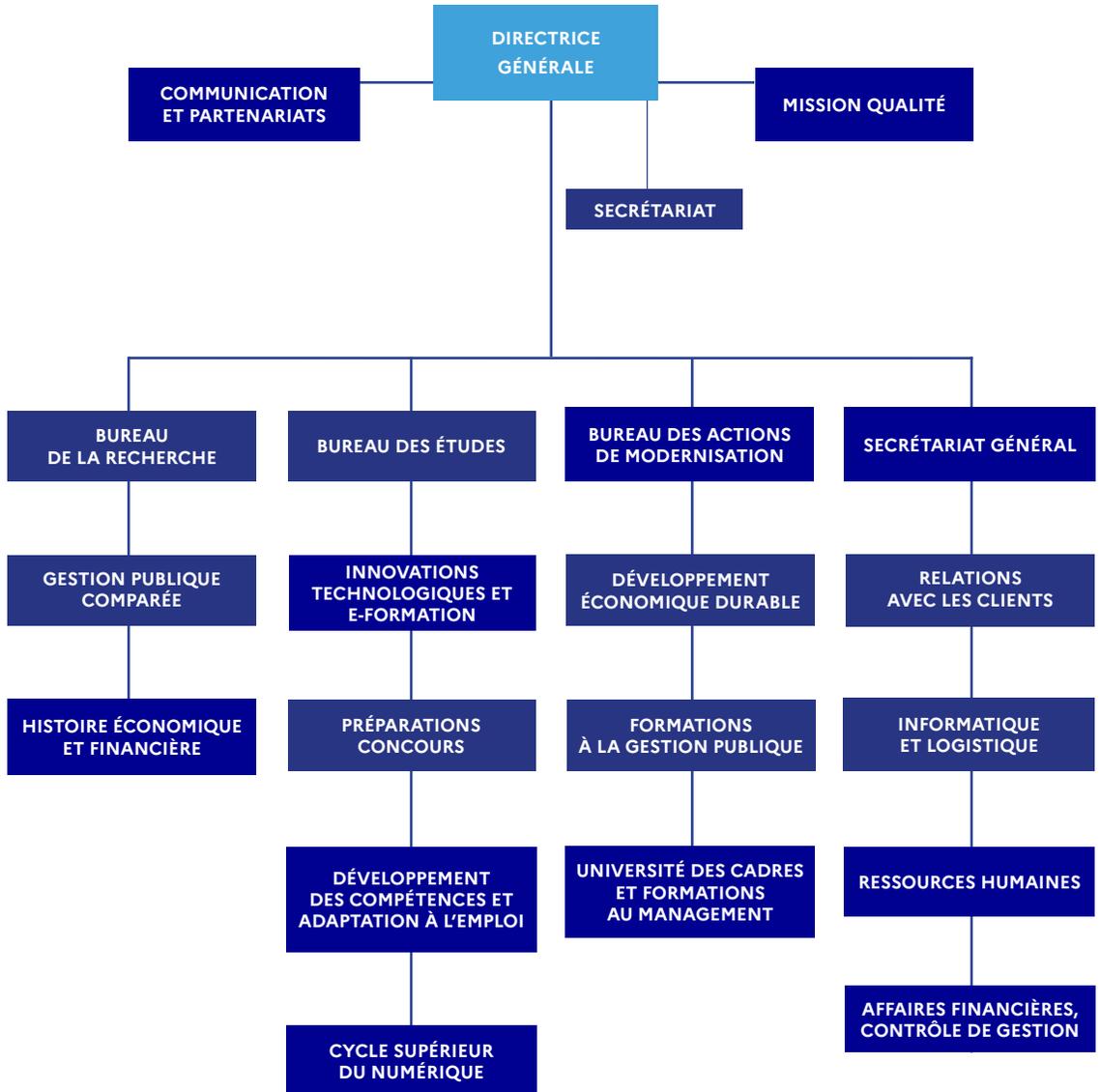
Reactivité
Impliqués dans un monde professionnel en mutation, nous sommes attentifs à l'évolution rapide des besoins de nos clients et de nos stagiaires. Par nos activités de veille et de recherche, nous anticipons les attentes et apportons une réponse adaptée dans les meilleurs délais. Nous veillons à concilier réactivité et qualité de prestation.

Rigueur
Riches de notre histoire et tournés vers l'excellence, nous agissons selon des processus solides, partagés, régulièrement évalués. Nous garantissons la qualité de notre analyse du besoin, la cohérence entre les moyens mis en œuvre, la fiabilité poursuivie et la fiabilité de nos solutions. Nos missions sont réalisées avec implication et exigence envers nous-mêmes.

Transmission
Attachés à l'accueil et à la formation des nouveaux agents de l'Institut et désireux de faciliter l'exercice du métier de tous nos collègues, nous transmettons et partageons nos connaissances, nos données, nos compétences et nos savoir-faire. Nous veillons à garantir à tous un niveau de qualification à la hauteur de nos missions et à favoriser leur épanouissement professionnel. Nous privilégions l'équipe et la bienveillance.

Nous nous engageons collectivement à respecter et à promouvoir les valeurs de l'IGPDE.

ORGANIGRAMME



LES CHIFFRES CLÉS

155 agents IGPDE en décembre

73 % Femmes et **27 %** Hommes

L'offre de formation 2023

665 stages dans **21** thématiques

20 préparations aux concours

12 préparations aux qualifications informatiques

76 classes virtuelles

18 cursus de professionnalisation

Sites de l'IGPDE

125 008 visites pour le site de l'IGPDE

107 256 visites pour le site des Préparations aux concours

74 873 pour le site des Éditions publications

20 677 pour le site des Séminaires conférences

489 605 pages vues au total

Newsletters

119 newsletters diffusées

dont **16** flashes internes

(RH, RECIT, Qualité, offre de formation, développement durable)

LinkedIn

13 170 abonnés à la page principale IGPDE

1 986 abonnés à la page CHEDE

542 abonnés à la page CSNum

Chaîne YouTube

56 192 vues au total

avec **1 451** abonnés

WebTV

15 000 vues des vidéos

LA REVUE DE PRESSE

Ils parlent de nous...

Cette année, l'IGPDE a vu son travail salué à travers différents articles de presse. Le média *Acteurs publics* s'est notamment intéressé aux actions menées par l'Institut dans le cadre de la formation des cadres supérieurs à la transition écologique.



D'autres sujets portés par le bureau de la Recherche ont été mis en lumière. Les journaux *L'Express* et *Le Monde* se sont intéressés aux cours d'économie que Pierre Mendès France a donnés à l'ENA en 1950, faisant écho à la parution de l'ouvrage *Financer la Reconstruction de la France. Problèmes économiques et financiers que pose la politique des investissements et de la reconstruction en France*, par Pierre Mendès France paru aux Éditions IGPDE, et au colloque organisé à Bercy par l'Institut à cette occasion.

Le Midi-Histoire du 23 mai 2023 avait pour thème: « Réformer les pensions au XVIII^e siècle: de la fin de la grâce royale à la naissance du droit à la retraite pour les serviteurs de l'État ». Cette conférence de Benoît Carré, chercheur post-doctorant en histoire moderne à l'Université de Trèves, a donné lieu à une recension d'Antoine Reverchon dans le journal *Le Monde* du 25 mai 2023.



Les Rencontres internationales de la gestion publique (RIGP), qui portaient cette année sur le thème « La revue de dépenses, un "bon" outil de maîtrise des finances publiques ? », ont également fait l'objet d'un article sur le site d'Acteurs Publics. « Le sens du travail », thème du numéro 17 de la revue *Action Publique. Recherche et pratiques*, a éveillé l'intérêt du média qui a proposé, en août, un article sur « cette notion devenue un véritable outil managérial » et « sujet prioritaire pour la fonction publique ».

PAR MARIE MALATERRE

18 septembre 2023, 14:58, mis à jour le 21 septembre 2023, 15:39

La revue de dépenses, un objet administratif toujours mal identifié

Si la revue de dépenses est largement entrée dans le vocabulaire des administrations, les contours de ce que l'exercice recouvre réellement restent flous. De même que la question de savoir s'il est possible de concevoir une revue des dépenses sans une revue des missions. Éléments de réponse.



The screenshot shows the Acteurs Publics website interface. At the top, there is a red navigation bar with the logo 'acteurspublics' and menu items: ACTUALITÉS, NOMINATIONS, ACTEURS PUBLICS TV, ÉVÉNEMENTS, PARTENARIATS. Below the navigation bar, the article title is 'Redonner du sens au travail, un chantier prioritaire pour la fonction publique' by Marie Malaterre, dated 17 août 2023. The article text begins with 'La perte de sens au travail n'est pas propre au service public. Pour autant, les bouleversements qu'a connus le monde professionnel ces dernières années ont eu un impact plus global sur la notion de service public et sur l'engagement des agents. Un effet négatif qu'il est possible de limiter en travaillant notamment sur l'accompagnement des parcours et la qualité de vie au travail.' Below the text, there is an image of a woman working on a laptop and a promotional graphic for 'acteurspublics' magazine, issue 17, available on November 21st, priced at 892 pages for 20€.

La chronique « *Entendez-vous l'éco* », sur France Culture, a convié en mars 2023 Florence Descamps et Laure Quennouëlle-Corre, membres du Comité pour l'histoire économique et financière de la France (CHEFF). Questionnées sur la façon dont le MEFSIN s'est imposé comme acteur majeur des politiques publiques économiques menées depuis le début du XX^e siècle, passant d'un rôle comptable à un rôle stratégique et prévisionnel, Laure Quennouëlle-Corre et Florence Descamps ont pu mettre en valeur les travaux menés en collaboration avec l'IGPDE.

The screenshot shows a podcast player interface. At the top, it says 'Série • Gouverner par l'économie • Dans les couloirs de Bercy' with the date 'Mars 2023'. There is a play button and a progress bar. Below the player, there is a section for 'Provenant du podcast Entendez-vous l'éco ?' with a 'CONJECTER L'ÉMISSION' button. At the bottom, there is a text box: 'Comment le Ministère des Finances s'est-il imposé comme acteur majeur des politiques publiques économiques menées depuis le début du XXe siècle, passant d'un rôle comptable à un rôle stratégique et prévisionnel ?'.

LES TEMPS FORTS

JANVIER

Les Journées Numériques 2023

Revue *Action Publique. Recherches et pratiques (APRP)*, n° 15: *La bureaucratie*

Lancement du séminaire « Les statistiques de l'empire – Compter, classer, connaître et dominer »

FÉVRIER

Lancement du cycle Bercy+ 2023

Midi-Histoire « Les révoltes du ciel. Une histoire longue des pensées du changement climatique (XV^e-XX^e siècle) »

MAI

Séminaire franco-allemand reçu au Bundestag et à la chancellerie à Berlin

Séminaire du CHEDE à Madrid

Revue *APRP*, n° 16: *Formation continue et trajectoires professionnelles*

JUIN

Lancement de VirtuOses par la Secrétaire générale

RIGP « *La revue des dépenses, un "bon" outil de maîtrise des finances publiques ?* »

Accueil à l'IGPDE de la délégation sud-Africaine

Participation à BercyINNOV « Faites de l'innovation! »

SEPTEMBRE

Remise des certificats à la 20^e promotion du CHEDE

Renouvellement de la certification Qualiopi

Séminaire CSNum en Suède

Revue *APRP*, n° 18: *Transparence et action publique*

OCTOBRE

Rendez-vous de l'Histoire de Blois

Présentation de l'offre de formation 2024

Séminaire de lancement 2^e session de VirtuOses

Participation au salon de l'emploi de Bercy

Parution de l'ouvrage *Financer la reconstruction de la France*

MARS

1^{er} séminaire CSNum à l'ambassade d'Inde : « L'innovation, clef d'entrée des numériques »
1^{re} conférence du Cycle ETAP 2023 : « Piloter l'action publique par l'impact et par les résultats »
par Thierry Lambert (DITP)

AVRIL

Parution du Rapport d'Activité de l'IGPDE 2022
Remise des certificats du cursus audit comptable et financier à Dauphine

JUILLET

Séminaire franco-allemand à Berlin

AOÛT

Revue APRP, n° 17 : *Le sens du travail*

NOVEMBRE

Colloque des 20 ans du CHEDE
Parution de l'ouvrage *Pierre Uri, le parcours d'un fondateur de l'Europe*
Lancement du plan de formation à la transition écologique
Conférence CSNum « Les RH de l'État dans le numérique »
Premier hors-série en anglais de la revue APRP

DÉCEMBRE

Séminaire de lancement Bercy + 2024
Séminaire triennal : « l'action régulatrice des pouvoirs publics en matière de prix : du contrôle à la concurrence »
Revue APRP, n° 19 : *Les revues de dépenses*



LES PRIORITÉS DE L'ANNÉE

LA RÉFORME DE LA HAUTE FONCTION PUBLIQUE

En 2023, l'IGPDE a poursuivi l'adaptation de son offre de formation, et plus spécifiquement de préparation aux concours, pour tenir compte de la réforme de la haute fonction publique. C'est ainsi un contenu complètement rénové qui est proposé à la 73^e promotion du cycle préparatoire INSP accueillie le 6 novembre 2023. C'est le fruit d'un travail en profondeur, de plusieurs mois, entre les équipes du département des Prépas concours et les intervenants. Un enjeu de taille pour l'Institut qui a accompagné 97 % des lauréats des deuxième (concours interne) et troisième concours au cours de ces dernières années.

La réforme des concours d'entrée à l'Institut national du service public (INSP)

L'IGPDE prépare au concours interne et au troisième concours de l'INSP par le biais de deux formations: le cycle INSP, qui accueille environ 75 stagiaires par an, présents au quotidien dans les locaux, et l'INSP à distance, qui prépare plus de 1000 stagiaires par an en distanciel.

L'arrêté du 21 mars 2023 a modifié les modalités d'organisation, la nature, la durée, les coefficients et le programme des épreuves des concours d'entrée à l'INSP, de même que les modalités d'organisation des concours d'accès aux cycles préparatoires au concours interne et au troisième concours. À partir de 2024, ce sont toutes les épreuves qui changeront.

Les points-clés de cette réforme

Réduction du nombre d'épreuves qui passe de dix à sept.

Quatre épreuves à l'écrit:

- question contemporaine avec un thème et une liste de référence,
- droit public ou économie au choix du candidat,
- une épreuve interdisciplinaire sous forme de questions à réponses courtes (QRC) et regroupant quatre matières (questions sociales, finances publiques, questions européennes et internationales),
- une nouvelle épreuve de cas pratique spécifique aux concours interne et troisième concours, permettant de valoriser l'expérience professionnelle de ces profils.



Damien Aubineau,
lauréat du concours interne
INSP 2023, stagiaire du cycle
préparatoire

L'IGPDE m'a fourni tous les éléments dont j'avais besoin en matière de cadre de travail comme d'accompagnement pédagogique pour atteindre mes objectifs d'initiation au fonctionnement des administrations publiques et de découverte de la méthode de rédaction des notes administratives. Je dirais que la plus-value principale de l'IGPDE est l'effort fourni pour apporter aux stagiaires la théorie et la pratique les plus adaptées aux attendus du jury pour chaque épreuve, selon un calendrier de montée en compétences parfaitement rythmé.

Avec deux enfants en bas âge, l'enjeu des horaires et de l'intensité de la formation dans l'année était pour moi un facteur-clé de succès. L'IGPDE m'a offert le cadre optimal pour réussir le concours dans ce contexte familial exigeant. Une reconversion n'est jamais un long fleuve tranquille surtout après dix ans d'opérations dans la Marine nationale, mais je recommande sans hésiter l'IGPDE pour en faire une expérience professionnellement réussie, humainement très riche et intellectuellement passionnante!

Une pondération renforcée et des modalités renouvelées pour les **trois épreuves orales**:

- l'épreuve d'entretien est ainsi allongée de 45 minutes à 1 heure,
- une nouvelle épreuve de mise en situation collective rassemble désormais les candidats dans la résolution d'une situation professionnelle donnée,
- l'épreuve d'anglais devient éliminatoire.

La mise en place de cette réforme par l'IGPDE

Pour adapter le contenu de ses préparations à ces évolutions l'IGPDE a engagé une démarche inédite de co-construction en organisant des groupes de travail composés d'intervenants expérimentés et de nouveaux intervenants recrutés spécifiquement.

Concrètement, chaque groupe de travail dédié à une épreuve écrite a réfléchi à la manière d'exploiter les différents outils à disposition, à savoir les cours magistraux, les fascicules et les conférences de méthode. Certains contenus ont dû être revus entièrement, comme pour l'épreuve de Question contemporaine, qui aborde désormais une seule thématique liée, pour les deux prochaines années, aux mutations du travail. Par ailleurs, l'innovation a consisté à créer des binômes d'intervenants afin de respecter l'interdisciplinarité voulue par l'épreuve de QRC.

Les deux nouvelles préparations, cycle INSP et INSP à distance, ont débuté en novembre 2023 selon le format renoué de ces épreuves écrites.

La préparation aux nouvelles épreuves orales commencera quant à elle au printemps 2024, appliquant les modalités inédites décidées lors des groupes de travail respectifs à chacune de ces épreuves.

Cette réforme a représenté assurément une occasion privilégiée de réinterroger nos pratiques.

Une préparation à la sélection au tour extérieur des administrateurs de l'État (TEAE) renouvelée !

Mesure essentielle de la réforme de la haute fonction publique, le corps des administrateurs de l'État a été créé en janvier 2022. Il intègre depuis le 1^{er} janvier 2023 l'ancien corps des administrateurs des finances publiques notamment. Les candidats relevant du MEFSIN sont désormais répartis dans trois viviers :

1- Les fonctionnaires titulaires d'un corps de catégorie A ou assimilé de l'État [...] justifiant au 1^{er} janvier de l'année considérée de huit ans au moins de services effectifs dans un corps ou un emploi de catégorie A ou assimilé,

2- Les administrateurs des finances publiques adjoints justifiant de deux ans de services effectifs dans le grade,

3- Les attachés économiques justifiant au 1^{er} janvier de l'année considérée de quatre ans de services en qualité d'attaché économique principal.

Les candidats du MEFSIN constituent désormais le vivier ministériel le plus important d'administrateurs de l'État par la voie du tour extérieur.

Cette évolution a impliqué pour l'IGPDE un quadruplement du volume des inscrits à la préparation à la sélection au tour extérieur, avec plus de 200 stagiaires.

Cette tendance à la hausse s'est confirmée avec les résultats, puisque 29 des 76 lauréats de la sélection interministérielle 2023 sont issus du MEFSIN !

Une préparation en triple approche

La préparation tient compte de l'évolution importante du format et du calendrier de la sélection : une présélection ministérielle sur dossier, suivie d'une sélection interministérielle sous forme d'entretien oral.

Le dispositif proposé par l'IGPDE offre neuf séances de formation avec une triple préparation :

- au dossier de présélection ministérielle,
- à l'épreuve orale d'admission,
- en accompagnement global.



Florent Guerel,
DGFIP, lauréat de la sélection au tour extérieur 2023

En poste à la DRFiP de Mayotte durant ma préparation à la sélection TEAE 2023, j'ai participé à tous les stages « obligatoires » de la préparation, à l'ensemble des oraux fictifs, et à de nombreuses présentations distancielles. Je n'ai en revanche pas pu assister aux conférences et aux stages facultatifs délivrés sous la seule forme du présentiel.

Au sein de cette préparation, j'ai particulièrement apprécié le calendrier des stages qui valorise les apprentissages sur un temps long, et le format court des séances qui offre dynamisme et facilité organisationnelle.

J'ai pu pleinement bénéficier de la dynamique de groupe induite par les parcours diversifiés des participants, et des pertinents conseils de fond et de forme des experts pédagogiques, ouverts à l'échange. Cela m'a permis de densifier ma réalisation professionnelle, de soigner mon dossier de présélection et de mieux appréhender le positionnement attendu par les membres du comité de sélection.

Par le biais du bloc documentaire proposé, de la bibliothèque virtuelle et des liens informationnels transmis, j'ai pu compléter et mobiliser mes connaissances administratives, juridiques, économiques, sociales et sociétales utiles pour l'épreuve orale de sélection.

Grâce aux différents oraux fictifs, à l'écoute active et aux remarques justifiées des membres de ces jurys, j'ai structuré et affiné ma présentation, « mûré » mon projet professionnel et gagné en assurance et en hauteur de vue dans mes réponses à des questions ouvertes.

En définitive, il apparaît que ma réussite à cette sélection exigeante résulte tant de mon important investissement personnel et du soutien de mes proches et de ma hiérarchie que de la qualité et de la pertinence de la préparation suivie. Je la recommande à toute personne intéressée par le tour extérieur des administrateurs de l'État.

Poursuite du mentorat: un périmètre élargi

Le dispositif de mentorat, très apprécié par les stagiaires, s'est élargi cette année aux nombreux préparants de la DGFIP ainsi qu'aux attachés économiques de la DG Trésor. Il prévoit un accompagnement individualisé du candidat tout au long de sa préparation, du dossier de présélection jusqu'à l'oral. Avec une nouveauté en 2023: les mentors ont la possibilité de faire passer des jurys fictifs supplémentaires aux mentorés.



Cécile Dimier,
mentor et membre de jurys fictifs pour la préparation TEAE

C'est une immense chance pour les agents publics que de pouvoir bénéficier de formations continues de grande qualité comme le propose l'IGPDE. Ayant eu moi-même la chance de pouvoir être accompagnée tout au long de ma préparation au tour extérieur d'administrateur civil, devenir mentor à mon tour s'inscrivait pleinement dans cet échange que j'avais apprécié et que je souhaitais poursuivre.

Être mentor, c'est un engagement au service du candidat, ce sont des rencontres humaines et professionnelles. Dans le cadre d'échanges interactifs, toujours bienveillants, stimulants et confidentiels, le mentor, telle une balise, accompagne le candidat

pour lui permettre de mener son bateau professionnel à bon port.

Le mentorat développé par l'IGPDE dans le cadre de cette préparation est un élément important de cette année de course au grand large pour le candidat. De même, les différentes séquences de formation continue rythment une année exigeante pour les candidats, leur permettant ainsi de se rencontrer, entretenir la motivation, prendre du recul et nourrir leur réflexion.

Les oraux blancs organisés par l'IGPDE permettent aux candidats d'appréhender l'esprit de l'oral d'admission notamment grâce à la diversité des parcours professionnels des intervenants.

Bercy+, un parcours certifiant de formation au *leadership* pour les cadres de direction

Le cycle Bercy+ est un parcours de formation au leadership destiné aux chefs de service et sous-directeurs en administration centrale et aux directeurs de services déconcentrés.

Profondément rénové en 2021, il propose des approches à la fois collectives et individuelles et différentes modalités pédagogiques. Construit en partenariat avec la Délégation à l'encadrement supérieur (DES) du ministère, le cycle évolue chaque année afin de décliner les orientations de la réforme de la haute fonction publique et de répondre plus précisément aux besoins des participants.

Un parcours à la fois collectif et individuel...

Les cadres accédant à des emplois de direction ont de plus en plus fréquemment des expériences et parcours variés, au sein de la fonction publique mais aussi dans le secteur privé ou autre. Par ailleurs, les missions, les contextes de travail et managériaux apparaissent très différents d'un participant à l'autre. C'est pourquoi le dispositif Bercy+ propose à la fois des séminaires collectifs permettant à l'ensemble de la promotion de se retrouver et une offre de formation complémentaire à la carte. Cela permet à chacun de dessiner son propre parcours de formation en fonction de ses besoins. Enfin, cette individualisation du parcours repose sur une offre de *coaching* individuel associée au cycle.



Atelier et conférence organisés au sein de l'espace Azap de La Française des Jeux dans le cadre du parcours Bercy+.

...qui évolue chaque année

Le cycle Bercy+ évolue continuellement en s'adaptant aux orientations de la réforme de la haute fonction publique. Celle-ci prévoit, par exemple, de faciliter l'accès des cadres supérieurs à des dispositifs de formation certifiants ou diplômants. C'est pourquoi dans son édition 2022-2023, le cycle a intégré pour la première fois un processus de certification.

Ce dispositif, construit en partenariat avec l'Université Paris-Dauphine-PSL, permet aux participants, en s'appuyant sur les différentes séquences du parcours Bercy+, de construire un plan personnel de développement de leurs compétences managériales. Grâce à un jury composé d'enseignants spécialisés en management de l'Université Paris-Dauphine-PSL, chaque participant peut ainsi bénéficier à l'issue du parcours d'une évaluation de son plan et d'un retour d'experts sur ses pratiques managériales.



Les auditeurs du cycle Bercy+ 2022-2023 et l'équipe IGPDE.



Équipe Université des cadres et formations au management (UNICAM).



Équipe Préparations aux concours.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour développer l'éco-responsabilité dans les pratiques des administrations et intégrer les enjeux écologiques dans les politiques publiques, l'IGPDE propose depuis plusieurs années de nombreuses actions de sensibilisation et de formation, des conférences et des stages sur les thèmes liés au développement durable. En 2023-2024, l'offre s'étoffe pour atteindre 33 formations avec des formats nouveaux: webinaires, ateliers participatifs, e-formations et moocs. En 2023, l'IGPDE passe aussi à la vitesse supérieure en mettant en œuvre le plan national de formation à la transition écologique qui concernera à horizon 2027 l'ensemble des agents du MEFSIN.

Le plan national de formation à la transition écologique

Pour répondre aux crises du climat, de la biodiversité et des ressources naturelles, le Gouvernement français a décidé de mettre en œuvre un grand plan de formation à la transition écologique pour l'ensemble des agents de la fonction publique. Sur le fond, les objectifs visent à faire prendre la mesure des défis à relever et à présenter des leviers d'action adaptés aux contextes professionnels des agents. La feuille de route prévoit la formation des 25 000 cadres supérieurs de l'État avant fin 2024. L'IGPDE joue un rôle majeur dans le déploiement de ce plan, avec la formation programmée de près de 2 650 cadres supérieurs, en partenariat avec l'École nationale des Finances publiques (ENFiP).

Le parcours de formation se compose de:

- deux ateliers d'une durée d'une demi-journée chacun (« Sensibilisation aux enjeux écologiques » et « Comprendre les leviers accélérateurs de la transition écologique »).
- trois conférences-débats sur le climat, la biodiversité, les ressources naturelles, pilotées par le CNRS et animées par des chercheurs du CNRS et des enseignants-chercheurs des universités et des grandes écoles.



Le premier groupe d'animateurs internes a été sensibilisé en novembre, à l'espace Jean Choussat de l'IGPDE.

Un dispositif inédit pour organiser les formations

Chaque ministère doit organiser les formations de ses agents. Pour le MEFSIN, le public cible jusqu'en 2024 comprend 2650 cadres A+ en poste, dont 1730 en administration centrale et 920 hors centrale (dont 180 en région Île-de-France). Les formations seront organisées en interdirectionnel, dans les régions d'affectation des cadres A+. L'IGPDE est l'opérateur pour l'administration centrale et les cadres A+ franciliens. Il coordonne l'ensemble de ce dispositif. La DGFIP organisera les ateliers de sensibilisation d'un point de vue logistique et mettra en œuvre les conférences et les visites pour les cadres A+ dans les régions hors Île-de-France. L'ENFiP assure le rôle d'interface entre l'IGPDE et les Délégués du Directeur général (DDG) des finances publiques, référents régionaux dans le cadre de ce dispositif.

Le recours à des animateurs internes pour déployer les formations

160 agents du MEFSIN se sont déjà portés volontaires, suite à l'appel à candidatures, pour devenir animateurs internes. Après avoir suivi la formation d'animateurs aux deux ateliers, ils réaliseront une séance en co-animation avec le prestataire, qui donnera lieu à un débriefing. Ils pourront ensuite animer eux-mêmes des sessions, en priorité dans leurs régions d'affectation.

2023, c'est aussi un nouveau cycle de conférences, intitulé « Économie et changement climatique »



Conférence à (re) découvrir sur la chaîne Youtube de l'IGPDE

<https://www.youtube.com/watch?v=yTK7HDeb7c8>

En collaboration avec France Stratégie Selma Mahfouz et l'économiste Jean Pisani-Ferry, ont remis, en mai 2023, leur rapport sur « Les incidences économiques de l'action pour le climat ». à la Première ministre. Lire le rapport : <https://www.strategie.gouv.fr/publications/incidences-economiques-de-laction-climat>

Ce nouveau cycle propose à ses auditeurs un éclairage sur les impacts pluriels du changement climatique sur les systèmes économiques. Les intervenants décryptent et échangent autour des enjeux, des solutions et des actions mises en place pour faire face aux bouleversements économiques que génère le changement climatique.

En partenariat avec la sous-direction de l'innovation pour les transformations du ministère de la Transition écologique, l'IGPDE a choisi pour thème de la conférence inaugurale de son nouveau cycle « Les impacts macroéconomiques de la transition écologique » avec Selma Mahfouz, inspectrice générale des finances, Alain Grandjean, membre du Haut conseil pour le climat, et Louise Kessler, directrice du programme Économie de l'Institute for Climate Economics (I4CE), comme intervenants.

Centrée sur le rapport de France Stratégie relatif aux impacts macroéconomiques de la transition écologique, dont Selma Mahfouz, était la rapporteure, cette table ronde a connu un vif succès avec plus de 400 participants connectés.

Les échanges ont porté sur la caractérisation de la transition en cours, son unicité et sa radicalité, ainsi que sur les modalités de sa mise en œuvre. Au-delà de la question du coût global de cette transition, notamment pour les finances publiques, les enjeux d'équité associés ont été particulièrement mis en avant par les intervenants.

Le 12 décembre, une seconde conférence a été organisée. Elle portait sur le thème « Réussir la transition écologique : entre fiscalité, réallocation et redistribution » en présence de Louise Rabier, cheffe du pôle zéro carbone à la sous-direction de la transition écologique de la direction générale du Trésor, Paul Malliet, économiste au département économie et environnement de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) et Antoine Dechezlepretre, économiste senior à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).



Équipe Développement économique durable (DEVECO).



Équipe Communication et partenariats

LES VALEURS ET PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE

Diffuser les valeurs et les principes de la République constitue une des priorités du document d'orientation stratégique du MEFSIN en matière de formation professionnelle 2022-2024. L'IGPDE est particulièrement engagé en matière d'égalité professionnelle femmes-hommes, d'inclusion des personnes en situation de handicap et en matière de lutte contre les discriminations et les violences sexuelles et sexistes au travail.

Diversité, Égalité et Inclusion

Les actions de sensibilisation et de prise de conscience par tous les personnels et tous les acteurs (agents, cadres, responsables RH, membres de jurys, représentants du personnel, intervenants, prestataires) sont des sujets forts pour l'IGPDE. À travers son offre de formation, l'Institut promeut les principes fondamentaux de l'égalité, de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ainsi que de la nécessité de combattre toutes les formes de discriminations et les stéréotypes de genres.

Les formations proposées s'attachent à déconstruire les préjugés en clarifiant les notions essentielles et en rappelant le cadre juridique et réglementaire qui constitue la base d'une véritable politique de prévention. Elles visent, in fine, à rendre concrètes les politiques d'égalité professionnelle et d'inclusion au sein du MEFSIN.

Cette année, l'IGPDE a poursuivi son travail de sensibilisation et de formation des agents en proposant 24 formations et un format conférence sur mesure, spécialement conçus pour rendre notre ministère encore plus égalitaire, diversifié et inclusif!

Un nouveau dispositif: le programme VirtuOses, pour former et accompagner les femmes cadres de Bercy

VirtuOses est un nouveau programme proposé par l'IGPDE, en partenariat avec la Délégation à l'encadrement supérieur et la Délégation à la diversité et l'égalité professionnelle. Ce dispositif de formation, qui s'inscrit dans le cadre de la politique ministérielle en faveur de l'égalité femmes/hommes, vise à accompagner les femmes cadres des ministères économiques et financiers dans leurs parcours professionnels et à les aider à accéder à des postes à plus hautes responsabilités.





Atelier d'« ouverture sur les champs des possibles » animé par Enoch Effah, triple champion du monde de boxe française.

Virtuosés a également pour objectif de permettre aux femmes de renforcer leur réseau professionnel et de tisser des liens entre elles.

Chaque promotion est « marrainée » par une haute fonctionnaire des ministères économiques et financiers qui intervient à différents moments du parcours.



Session de clôture par la marraine 2023, Armelle Degenève, directrice de l'Agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE) et Fabrice Thevaux, délégué à la diversité et à l'égalité professionnelle du MEFSIN.

Un dispositif combinant plusieurs approches et modalités pédagogiques

À l'image d'autres dispositifs proposés par l'IGPDE, le programme Virtuosés combine les modalités pédagogiques, approches collective et individuelle afin de mieux accompagner les participantes.

Ainsi le parcours est composé :

- de séminaires collectifs,
- de séquences de formation plus classiques, notamment sur la communication,
- de conférences et de témoignages inspirants de femmes ou d'hommes ayant pu développer des parcours professionnels variés et réussis.

Afin d'assurer le caractère individualisé du parcours, sont aussi proposés des ateliers de co-développement. Ce cadre permet de traiter grâce à l'intelligence collective, des problématiques plus personnelles. Une offre de *coaching* individuel complète l'offre Virtuosés.

Renforcer ou constituer son propre réseau professionnel

Le programme VirtuOses présente également la particularité de s'adresser à des femmes cadres de toutes les directions des ministères économiques et financiers. Outre la richesse d'expériences apportée par cette diversité, l'un des grands objectifs de VirtuOses est de permettre aux femmes cadres de se rencontrer, de se connaître et de partager autour de certaines problématiques spécifiques.

C'est notamment le rôle des marraines de chaque promotion que d'apporter aux participantes à la fois un retour d'expérience, mais aussi des conseils et des idées pour la suite de leurs parcours.

Enfin, et c'est l'un des enjeux majeurs de VirtuOses, le fait de vivre un cheminement commun, dont une partie en résidentiel, permet aux participantes de tisser des liens et de se constituer un réseau afin de poursuivre les échanges au-delà du parcours mais aussi éventuellement de trouver aide, conseils ou appuis à différents moments de leur carrière.

En 2023, ce sont soixante femmes cadres qui auront bénéficié du programme VirtuOses. Ce dispositif a vocation à être pérennisé et deux nouvelles promotions seront lancées en 2024.



Première promotion du programme VirtuOses.

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique: les travaux de la recherche académique dans un format dessin animé



Retrouvez le dessin animé « **Un homme sur deux est une femme. Qu'en est-il dans la fonction publique?** » sur la chaîne Youtube de l'IGPDE: <https://www.youtube.com/watch?v=p6L3RO2Plcl&t=114s>

Que nous apprend la recherche sur ce sujet?

Dans le but de documenter des questions de gestion publique des dessins animés ont été lancés en 2019. La vocation est de donner des clés de lecture et d'engager la réflexion. Consacré à la question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, le *motion design* produit en 2023 permet de revenir sur les mécanismes qui créent ces inégalités, sur l'histoire des femmes au sein de la fonction publique, sur les mesures mises en œuvre pour promouvoir l'égalité professionnelle en son sein et sur des exemples étrangers susceptibles de guider l'action publique dans ce domaine.

Équipe Développement des compétences et adaptation à l'emploi (DECADE).



LA TRANSITION NUMÉRIQUE

La thématique de la transformation de l'action publique irrigue l'ensemble de notre offre et la transition numérique y tient un rôle central. Pour former à ces nouveaux enjeux et aux outils numériques, l'IGPDE propose plusieurs formats : le Pac-Num, le Cycle supérieur du Numérique et les Journées Numériques.

Le PAC-Num, priorité ministérielle et dispositif très prisé !

Ce que j'ai trouvé intéressant dans le parcours d'auto-évaluation des connaissances « Pix », c'est qu'il m'a permis de me situer tant sur mes connaissances en bureautique que sur l'aspect cybersécurité. J'ai beaucoup aimé également les petits parcours de formation avec les étoiles pour approfondir mes connaissances. Mais ce que j'ai trouvé le plus bénéfique, ce sont les parcours « Bonus PAC-Num ». Ils m'ont permis d'approfondir des sujets comme l'Intelligence artificielle, sur lesquels je me posais beaucoup de questions.

David (IGPDE).

Initié en 2021, le PAC-Num a acquis cette année une dimension ministérielle avec l'adhésion de toutes les directions du MEFSIN au projet, et la décision de pérenniser ce dispositif à l'occasion du comité ministériel stratégique de la formation du 4 juillet.

Le parcours apprenant sur les compétences numériques, dit « PAC-Num », est un dispositif personnalisé d'évaluation et de développement des compétences numériques. Il s'appuie sur un triptyque « auto-évaluer, former et accompagner ».

Destiné à permettre la montée en compétences numériques de l'ensemble des agents du ministère, ce projet propose une démarche intégrée innovante portant sur :

- une auto-évaluation des compétences numériques grâce aux parcours sur la plateforme PIX en ligne,
- des parcours personnalisés de formation proposés par l'IGPDE, adaptés aux niveaux de compétence des agents,
- des parcours « Bonus-PAC-Num » destinés à approfondir le sujet.

Accéder aux parcours : <https://www.bercynumerique.finances.gouv.fr/presentation-du-pac-num>

J'ai apprécié de pouvoir tester mes connaissances en bureautique, sur les usages du web et d'accéder par la suite à des formations en ligne correspondant à mon niveau. J'ai pu approfondir certaines thématiques en poursuivant avec les « Bonus PAC-Num » en avançant à mon rythme et selon mes besoins.

Louise (SG)

Élargissement du périmètre et évolution des ressources

Toutes les directions du ministère sont désormais engagées et ce parcours devient obligatoire pour tout nouvel arrivant. Côté formation, les six parcours « Bonus PAC-Num » sont accessibles aux agents en auto-inscription, à partir de leur espace formation sur l'outil Bagheera :

- Tutoriels et astuces bureautiques
- Collaborer et gérer un projet
- S'informer et communiquer sur les réseaux sociaux
- Cybersécurité
- IA, Data, Cloud et autres technologies émergentes
- Société, environnement, santé

Au total, plus de 12000 agents ont déjà entamé leurs parcours de formation. Ajoutons que pour faciliter l'accès des agents à ces formations, l'outil « Pix » intègre depuis peu un lien direct vers ces contenus.

Le PAC-Num reçoit un prix !

Le 14 septembre, Pix a réuni dans ses locaux ses nombreux partenaires qui déploient leur solution dans le monde professionnel. À cette occasion, le projet PAC-Num, qui intègre l'auto-évaluation des compétences numériques des agents du ministère sur l'outil Pix, a été primé. Ce projet porté par le Secrétariat général du ministère, la DGFIP et l'IGPDE, fort de son déploiement auprès de plus de 70000 agents, a reçu le prix de « L'engagement numérique » !



Les équipes PIX et IGPDE.



Le prix de « L'engagement numérique ».

Le Cycle supérieur du numérique (CSNum)

Le CSNum est un cycle d'acculturation aux enjeux du numérique à destination des cadres supérieurs de la fonction publique d'État.

Placé sous le patronage du ministre délégué au numérique, le CSNum permet, depuis 2019, d'appréhender les grands bouleversements technologiques, économiques, géopolitiques et éthiques induits par les nouvelles technologies. Il vise à apporter des outils et méthodes permettant aux auditeurs de devenir acteurs de la transition numérique, en particulier dans le cadre de la transformation de l'action publique.

En 2023, les 38 auditeurs, issus de dix ministères, ont suivi six séminaires de deux jours sur des sujets variés : modèle entrepreneurial des start-up, protection des données, utilisation de l'intelligence artificielle, cybersécurité, numérique responsable...

Le programme fait alterner conférences inspirantes, tables rondes, paroles d'experts, ateliers et partages d'expérience, avec des intervenants de haut niveau issus de ministères, d'entreprises ou du monde universitaire.

Afin d'éclairer la manière dont la transition numérique est abordée à l'étranger, la 4^e promotion du CSNum s'est rendue à Stockholm en septembre. Les auditrices et auditeurs ont découvert l'agence de l'innovation suédoise, des entreprises telles qu'Ericsson ou Spotify, et ont pu rencontrer des universitaires à la pointe des développements technologiques dans le domaine numérique.

Table ronde du CSNum, le 20 novembre : les enjeux de recrutement dans la filière numérique de l'État

Dans le cadre d'une rencontre inter-promotions, le CSNum a organisé la table ronde « Ressources humaines de l'État dans le numérique: quels défis et quelles perspectives ? » le 20 novembre. Maxime Forest, co-rédacteur du rapport de l'IGF, Cornelia Findeisen de la DINUM, Nicolas Deffieux du PReN et Virginie Sené-Rouquier du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, ont mis en lumière les besoins et les difficultés de recrutement et de fidélisation de talents dans le numérique. Ils ont présenté les actions déjà engagées et les initiatives à venir pour assurer une réponse globale et coordonnée à cet enjeu de taille.



Xavier Delporte,
Directeur des relations
avec les publics de la CNIL,
auditeur du CSNum 2023

Le CSNum est tout d'abord une opportunité unique de partager, d'échanger sur des initiatives, des expériences, des réussites comme des échecs, en matière de transformation numérique, des services publics comme des activités privées. Ensuite, c'est la possibilité de rencontrer les autres auditeurs du CSNum, aux profils variés. Chacun apporte son point de vue, fait d'expériences professionnelles, mais aussi personnelles. Cela constitue une chance incroyable!

Témoignage à retrouver sur la chaîne YouTube de l'IGPDE : <https://www.youtube.com/watch?v=QGmeFQPIKZ0>



Table ronde du 20 novembre 2023.

4^e édition des Journées numériques

Cette année, j'ai beaucoup apprécié l'accueil réalisé lors des Journées numériques à la cafétéria de l'IGPDE. J'ai pu participer aux activités comme « Trouver Jeannette » et le « Photolangage » qui consiste à se projeter à partir d'une image. Mais ce qui m'a été le plus profitable est incontestablement l'accès à différentes formations d'actualité sur le numérique.

Carine (IGPDE)

Rendez-vous désormais régulier, les Journées numériques offrent une semaine d'acculturation au numérique pour les agents du ministère.

Au programme: des formations, conférences, ateliers et animations sur des sujets variés, de la culture générale comme de l'acquisition de compétences sur des outils et méthodes utiles au quotidien dans nos vies professionnelles comme personnelles. Ces journées sont aussi l'occasion d'expérimenter des thématiques nouvelles ou émergentes, des formats innovants et variés (présentiel, distanciel ou hybride) qui seront par la suite intégrés à l'offre catalogue de l'IGPDE.

La 4^e édition des Journées numériques s'est déroulée du 23 au 27 janvier 2023. Près de 660 agents ont participé à cet événement qui proposait 30 formations sur place, dix webinaires et une table ronde. Les temps de formation étaient ponctués d'un café d'accueil le matin et de stands d'animations sur la pause méridienne. Un vrai succès! et vivement l'édition de juin 2024.



Atelier organisé dans le cadre des Journées numériques.



L'équipe Cycle supérieur du numérique (CSNum).



L'équipe Innovations technologiques et e-formation (ITEF).

NOS FORMATIONS CŒUR DE MÉTIER

LES ACHATS PUBLICS ET LA COMMANDE PUBLIQUE



Mahfoud Baradi,
responsable du pôle
professionnalisation de la filière achat
(DAE – MEFSIN).

Initialement mise en œuvre dans le cadre d'une recommandation de la Cour des comptes émise en 2019, cette formation vise à renforcer la professionnalisation de ce métier qui fait partie intégrante de la filière achats dont les missions des acteurs sont décrites précisément dans le Répertoire des Métiers de la Fonction Publique (RMFP). La mission principale de l'approvisionneur est d'assurer l'approvisionnement performant en biens et en services des ministères et de leurs établissements publics, dans le respect de la politique achat de l'État et/ou de l'entité publique d'appartenance, et notamment des politiques de consommation définies.

Outre les formations dispensées par l'IGPDE, la DAE a également lancé une vaste campagne de formation des approvisionneurs en région avec plus de 20 sessions organisées pour les services déconcentrés régionaux au plus près des services opérationnels. Au total, ce sont plus de 250 agents qui ont bénéficié de cette certification.

L'IGPDE propose une offre complète de 56 formations

Celles-ci sont réparties en trois niveaux d'apprentissage :

- en commande publique: de l'initiation (connaissances de base de la réglementation) à la spécialisation (focus sur des segments d'achat et les procédures associées).
- en achat public: de l'initiation (compétences transverses, outils SI et techniques de base achat) à la professionnalisation (cursus et modules certifiants: acheteur, approvisionneur, managers achats et acheteurs experts).

Zoom sur la formation « Approvisionneur expert » certifiante

La formation « Approvisionneur expert » certifiante proposée au catalogue de l'IGPDE en partenariat avec la direction des achats de l'État (DAE), répond à un enjeu fort porté par cette même direction. Objectif: développer le métier d'approvisionneur expert-gestionnaire des contrats et marchés publics.

Pour répondre à cet objectif, l'IGPDE a organisé au cours de l'année trois sessions en présentiel et distanciel auxquelles ont participé plus de 40 approvisionneurs de l'administration centrale et de services déconcentrés de l'État.

Cette formation certifiante de deux jours contribue au développement de la professionnalisation des approvisionneurs à travers deux axes :

- transmission des meilleures pratiques du métier,
- prise de conscience des nombreux enjeux de l'approvisionnement dans l'écosystème des achats.

Le processus de certification est réalisé en deux étapes :

- une première évaluation à chaud en cours de session où les stagiaires doivent répondre à des QCM de connaissances. Ils doivent obtenir un minimum de 50 % de réussite pour passer à l'étape suivante. Néanmoins, en cas d'échec, les stagiaires concernés se voient proposer un test de rattrapage.

la seconde étape dite « évaluation à froid » est validée à l'issue d'un QCM en ligne que les « admissibles » doivent réaliser environ deux semaines après la formation. Les stagiaires ayant obtenu un minimum de 50 % de bonnes réponses lors de cette étape se voient décerner une certification à double timbre « Direction des achats de l'État » et « Chartered Institute of Procurement & Supply (CIPS) », leader mondial de la certification achats / approvisionnement.



Catherine Mansoux, cheffe du bureau de la réglementation générale de la commande publique (DAJ – MEFSIN).

Matinales de l'actualité de la commande publique

Chaque semestre, l'IGPDE propose, en partenariat avec la DAJ, une matinée consacrée à la présentation des évolutions réglementaires, jurisprudentielles et des bonnes pratiques en matière de commande publique.

En 2023, deux matinales proposées en présentiel et en distanciel ont réuni en moyenne 130 personnes par session. De nombreux sujets d'actualités ont été abordés tels que le projet de règlement portant l'instrument de marché unique pour les situations d'urgence (SMEI : *Single Market Emergency Instrument*), la mise en œuvre du règlement « subventions étrangères », les initiatives européennes en matière d'achat vert ou encore la sécurité des approvisionnements et la résilience de l'Union Européenne.



L'équipe des formations à la gestion publique (FGP).

LES FINANCES PUBLIQUES



Marine Adam et Jean Guis, du bureau de la Politique budgétaire de la direction du Budget.

Matinales de l'actualité des finances publiques

La Matinale de l'actualité des finances publiques rencontre toujours un vif succès auprès des professionnels de la fonction financière, tout autant que des agents de l'État désireux d'enrichir leurs connaissances sur les finances de l'État et d'en identifier les grands enjeux.

L'IGPDE et la direction du Budget proposent ainsi, deux fois par an, une présentation synthétique des sujets d'actualité budgétaire et des enjeux de finances publiques sous forme de conférence, animée par des intervenants de la direction du Budget et proposée en accès libre au public ministériel et interministériel, en mode hybride, à savoir sur site et en distanciel. Ces deux matinales, suivies par plus de 300 personnes en 2023, ont abordé de multiples sujets parmi lesquels la rénovation du cadre organique des finances publiques, l'actualité de la procédure budgétaire du PLF 2024 ou encore la révision des règles de gouvernance européennes avec la proposition de la commission du 9 novembre 2022. Un focus particulier est porté depuis cette année sur la publication du rapport « Budget vert », éclairant les décisions budgétaires de l'État sous le prisme de l'impact environnemental.

Les Rencontres internationales de la gestion publique (RIGP): « La revue des dépenses, un " bon " outil de maîtrise des dépenses publiques ? »



Retrouvez les échanges de la journée: **RIGP 2023** : <https://www.economie.gouv.fr/igpde-seminaires-conferences/rigp-2023>

Rendez-vous phare de l'IGPDE, les RIGP permettent un dialogue entre recherche et pratique et la mise en perspective comparative d'un dispositif français d'action publique avec ceux de ses homologues étrangers.

Cette 22^e édition, qui s'est tenue le 20 juin 2023 à Bercy, a permis de présenter le dispositif actuel de revue des dépenses au regard de certaines grandes réformes antérieures, comme la RGPP ou la Lolf. L'objectif était d'en évaluer l'originalité, entre similarités et disparités. La journée a également été l'occasion d'appréhender ce dispositif sous toutes ses facettes lors de tables rondes et d'entretiens.

Nouveau parcours de formation en ligne : « Les fondamentaux de la tutelle des organismes de l'État »

Cette e-formation s'articule autour de 3 grandes thématiques :

Module 1 : La tutelle, les grands principes et l'organisation

Module 2 : Les organismes sous tutelle (périmètre des organismes et des opérateurs, gouvernance et représentation de l'État)

Module 3 : Les volets de la tutelle (instruments de pilotage stratégique, tutelle budgétaire et financière).

L'IGPDE a lancé en 2023 un nouveau parcours de formation en ligne avec la collaboration de la direction du Budget.

Ce parcours de 50 minutes s'adresse à tous agents de la Fonction publique d'État, essentiellement de catégorie A et A+, en charge ou contribuant à l'exercice de la tutelle sur des organismes. Ce parcours concerne plus particulièrement les agents affectés pour la première fois sur ces fonctions ou ceux souhaitant actualiser leurs connaissances en la matière.

Cette e-formation a pour objectif de permettre aux agents d'être en capacité :

- de comprendre la notion de tutelle et le périmètre des organismes sur lesquelles elle s'exerce,
- de disposer des connaissances sur le cadre juridique, l'organisation, les acteurs et les activités qui relèvent de l'exercice de la tutelle ministérielle,
- d'appréhender les différentes dimensions de la tutelle,
- de diffuser les bonnes pratiques et les recommandations pour favoriser une tutelle efficace.

Crédits

Les fondamentaux de la tutelle des organismes de l'État

Modules sonorisés

Durée du module : 50 min

Objectifs :

- Maîtriser les caractéristiques et l'organisation de la tutelle au sein des ministères, son articulation avec les autres contrôles et le rôle du chargé.e de tutelle.
- Appréhender le paysage des organismes soumis à la tutelle de l'État et les particularités de leur gouvernance.
- Comprendre les enjeux stratégiques et financier et préciser les thèmes et les points clés auxquels la tutelle a vocation à s'intéresser.

Page d'accueil du module de formation.

LE MANAGEMENT : UNE OFFRE AU PLUS PROCHE DES BESOINS

L'offre de formation au management de l'IGPDE (hors des cycles et parcours de l'Université des cadres) est ouverte aux cadres des ministères économiques et financiers comme à l'interministériel. Elle est composée de deux volets : un volet catalogue, disponible en ligne et destiné à des agents de profils et d'univers professionnels différents, et un volet spécifique (ou sur mesure) qui permet en particulier d'accompagner les directions et services dans leur processus de transformation.

Une nouvelle architecture de marchés pour mieux répondre aux besoins des différents publics

Le renouvellement de l'intégralité de ses marchés publics de formation au management en 2022-2023 aura été l'occasion pour l'IGPDE d'affiner leur structuration pour mieux répondre aux besoins des cadres. Ainsi, les différents lots correspondant à différents prestataires font désormais mieux apparaître les différences entre les publics (cadres de proximité, cadres intermédiaires, cadres supérieurs et cadres de direction) afin de mieux traiter les besoins spécifiques de chacun. De même, les thématiques fortes que sont la conduite des transformations et le dialogue social font également l'objet de lots séparés.

Le Comité ministériel Parcours et carrière

Conformément à la réforme de la haute fonction publique, le MEFSIN a mis en place en 2023 l'instance d'évaluation collégiale définie à l'article L412-2 du code de la fonction publique. Cette instance, dénommée « Comité Parcours et carrière », a pour rôle d'assurer la mise en œuvre des évaluations périodiques des cadres supérieurs prévues par la réforme. Le comité s'appuie sur des « experts carrières », cadres de haut niveau en charge de réaliser, en binôme, ces « bilans parcours carrière ».

Des formations sur mesure pour accompagner les transformations des directions

S'agissant des formations sur mesure, l'IGPDE a développé un parcours spécifique pour l'ensemble de l'encadrement de Tracfin et formé une centaine de cadres de la DGDDI aux techniques de négociation dans les instances sociales.

Par ailleurs, l'IGPDE a accompagné la délégation à l'encadrement supérieur du ministère dans la mise en place du Comité ministériel Parcours et carrière et d'un parcours de formation et d'accompagnement à destination de cadres de direction en cours de transition professionnelle.

LA FORMATION DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ : ACTUALISATION DE L'OFFRE INTERMINISTÉRIELLE

L'accompagnement personnalisé (AP) a pour finalité la sécurisation et l'évolution professionnelle de chaque agent tout au long de son parcours professionnel, en tenant compte de ses aspirations, de ses compétences et de la faisabilité de son projet professionnel. En collaboration avec la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), l'IGPDE a actualisé son offre interministérielle de formation à destination des professionnels de l'accompagnement des mobilités, conformément à la stratégie interministérielle pour l'accompagnement de la mobilité et de l'évolution professionnelle 2022-2024.

Zoom sur deux nouveaux cursus coconstruits avec la DGAFP

RÉALISATIONS 2023

Deux cursus Conseiller mobilité carrière (CMC)

Cinq cursus Animer un bilan de parcours professionnel collectif

Ces sessions sont l'occasion pour les acteurs de l'accompagnement personnalisé d'enrichir leurs pratiques professionnelles et de développer leur réseau interministériel.

- 1. Le cursus Conseiller mobilité-carrière – Accompagner les projets d'évolution professionnelle :** ce dispositif de formation qui s'adresse prioritairement aux conseillers mobilité-carrière (CMC) nouvellement affectés, a été remanié. Il vise à leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer l'accompagnement personnalisé des agents dans leurs projets d'évolution professionnelle.
- 2. Le cursus Animer un bilan de parcours professionnel collectif :** destiné aux CMC plus expérimentés, il a pour objectif de les former à l'animation des groupes de bilan de parcours professionnel, conformément aux orientations de la stratégie interministérielle. Il s'agit de renouveler l'approche des bilans professionnels, d'une part grâce à un format qui permet de mobiliser l'intelligence collective, le partage d'expériences et le développement d'un réseau professionnel. Il s'agit, d'autre part, de sécuriser les changements professionnels et d'apporter une solution autre que le bilan de compétences qui bénéficie à peu d'agents publics en raison de son coût individuel, en cohérence avec le décret « évolution professionnelle » du 22 juillet 2022.

LA FORMATION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

S'agissant des 40 représentants des fédérations et organisations syndicales d'administration centrale nouvellement élus et appelés à siéger au sein de la commission administrative paritaire (CAP/CCP), deux demi-journées ont été conçues.



Ouverte par Aude Plumeau, sous-directrice des ressources humaines de l'administration centrale (SRH2),

la première demi-journée a été consacrée à la présentation du nouveau rôle des représentants de CAP/CCP dans la fonction publique de l'État dans le cadre de la fusion des instances, et à celle des commissions disciplinaires.



Au cours de la seconde demi-journée, Fabrice Thevaux, délégué à la diversité et à l'égalité professionnelle, a pu présenter la politique

de lutte contre les discriminations et la politique de promotion de l'égalité professionnelle au sein des ministères économiques et financiers. Puis, répartis en sous-groupes, les élus ont pu profiter d'ateliers, animés par SRH2, sur la composition et le fonctionnement des CAP et CCP.

À la suite des élections professionnelles de décembre 2022, l'IGPDE, en lien étroit avec les bureaux SRH2 et SRH3B, a assuré la formation des nouveaux représentants.

Ainsi, répondant à l'obligation de formation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail des nouveaux membres, désignés dans les nouvelles instances CSA/FS (comités sociaux d'administration et formations spécialisées), l'IGPDE a conçu et organisé des séquences de deux jours. Ces formations ont eu lieu au niveau local sur tout le territoire, animées par une vingtaine de binômes de formateurs internes au bureau SRH3B.

Les objectifs principaux de ces formations :

- permettre aux membres des CSA et des formations spécialisées nouvellement élus d'appréhender le fonctionnement et l'organisation des nouvelles instances,
- développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels,
- améliorer leur capacité d'analyse des conditions de travail,
- et initier aux méthodes et procédés pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

De septembre à décembre 2023, ce sont 76 sessions de formation de deux jours qui ont été organisées pour plus de 800 agents formés. Les sessions de formation se poursuivront en 2024 avec près de 180 sessions prévues.

UNE OFFRE ENRICHIE DE FORMATION À LA MÉDIATION



Les diplômés 2022-2023 de la formation diplômante de médiateurs.

En 2023, le module sur la médiation institutionnelle a été enrichi d'un volet « médiation RH » qui accompagne l'expérimentation de la médiation RH – entre un employé et son employeur – au sein du MEFSIN.

La médiation présente des visages divers: entre usagers et administrations, au sein des équipes, entre entreprises, etc. Elle s'appuie sur un processus et des compétences professionnelles spécifiques. Les médiateurs, aux statuts variés, partagent une déontologie et des valeurs faites d'écoute, d'impartialité et d'équité.

L'offre de formation de l'IGPDE comprend 11 actions de formation, de la sensibilisation à l'approfondissement, ainsi qu'une formation diplômante et des séances d'analyse de pratiques. Elles ont pour objectif de contribuer à professionnaliser les médiateurs de la sphère publique et leurs équipes, dans la ligne de plusieurs directives européennes qui demandent aux États membres de veiller à la qualité et à la fiabilité des processus de médiation, et de promouvoir la formation initiale et continue des médiateurs.

Le public concerné est varié: médiateurs inter-entreprises, médiateurs institutionnels, médiateurs internes, médiateurs dans des structures membres du Club des médiateurs de services au public, médiateurs de la consommation...

L'INDUSTRIE FRANÇAISE, FIL ROUGE DANS LES CONFÉRENCES DE L'IGPDE

Comme l'intitulé même de notre ministère l'indique, la souveraineté industrielle constitue un enjeu majeur de la souveraineté économique et partant, nationale. Quelle réalité, quelles possibilités de réindustrialisation en France, ces questions ont été des fils rouges de nombre de nos actions d'ouvertures en 2023.



David Edgerton, professeur au King's College de Londres, a prononcé la conférence inaugurale du colloque, disponible sur notre chaîne YouTube :

<https://www.youtube.com/watch?v=W0-zQ3PLfzg&list=PL7IBS09cVfeXSBKXbtpQejKE1Bgc4ymo5&index=7>

Un colloque

L'IGPDE, à l'initiative du Comité pour l'histoire économique et financière de la France, a organisé le 1^{er} juin 2023 un colloque sur les questions de souveraineté liées à l'industrie et au secteur du numérique. Ce colloque était placé sous le patronage de Roland Lescure, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'Industrie.

À partir de recherches récentes sur des acteurs de l'industrie en France (entreprises et pouvoirs publics, dont des institutions européennes), cet événement a mis en perspective, sur la longue durée, les atouts et les fragilités de l'industrie hexagonale. Les intervenants ont interrogé la notion de souveraineté industrielle à différentes époques : quelles ressources ont été mobilisées ? Quels secteurs sont protégés ? Quel bilan dresser des politiques menées sur la longue durée ? Quelles leçons ont été tirées des échecs et des réussites ?

Les universitaires ont abordé les sujets de la sauvegarde des savoir-faire, du développement de l'innovation, du financement et de la fiscalité des entreprises, de la formation des ingénieurs et du rôle des acteurs étatiques, des entreprises publiques et des institutions européennes. Les communications ont enfin posé la question des échelles d'intervention : territoire, région, Nation, Europe, domaine spatial.

En conclusion du colloque, une table ronde réunissant universitaire, élue, industriel et haut fonctionnaire, a discuté des modalités actuelles de défense de la souveraineté industrielle et numérique.

Un livre regroupant les communications au colloque sera publié en 2024 aux Éditions IGPDE-Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

Intervenants:

- Nadine Levratto, Économiste, directrice de recherche au CNRS à EconomiX,
- Gildas Barreyre, Secrétaire général du groupe SEQENS,
- Romain Bonenfant, chef du service de l'Industrie à la Direction générale des entreprises.

Animatrice: Dominique Baillard, journaliste à RFI et chroniqueuse de « *Aujourd'hui l'économie* ».

Une Rencontre économique

Une Rencontre économique a été organisée par l'IGPDE en partenariat avec EconomiX intitulée: « Le renouveau industriel français est-il encore possible? »

Disponible sur la chaîne YouTube de l'IGPDE : https://youtu.be/J_hpPdt1BfU



Un « 90 minutes pour le lire »

Le 10 octobre 2023, Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance, a présenté son ouvrage *La désindustrialisation de la France: 1995-2015*, paru en 2022.

Au cours de cette rencontre, qui a réuni 130 participants en direct sur Webex, Nicolas Dufourcq, répondant à la journaliste Dominique Baillard et aux questions des internautes, a livré avec passion son analyse et ses convictions, illustrant son propos de très nombreux exemples, et ouvert des perspectives d'avenir fondées sur l'action des pouvoirs publics dans la réindustrialisation qui s'opère aujourd'hui.

Sous-titrée et chapitrée, cette interview est disponible sur la chaîne YouTube de l'IGPDE: https://youtu.be/J_hpPdt1BfU



Intervenants:

- Benoît Leguet, membre du Haut Conseil pour le climat,
- Philippe Chalmin, économiste,
- Philippe Coq, directeur des affaires publiques d'Airbus.

Une table ronde

En novembre, lors des 20 ans du CHEDE, une table ronde a été consacrée aux « Enjeux de la réindustrialisation verte ». Les invités ont apporté leurs éclairages respectifs et répondu avec une grande clarté aux questions des auditrices et auditeurs (voir page 58).

L'IGPDE ET LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'Institut reçoit régulièrement des représentants d'administrations étrangères. Leur sont présentées les missions et l'organisation de l'Institut et toute thématique particulière à leur demande. Par ailleurs, l'Institut contribue depuis 23 ans au renforcement de la relation franco-allemande avec le séminaire franco-allemand (SFA).



La délégation sud-africaine et l'équipe IGPDE.

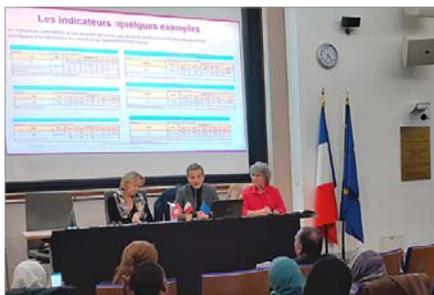
L'accueil de délégations étrangères

Visite d'une délégation de hauts fonctionnaires du Trésor sud-africain (juin 2023)

Cette rencontre a permis d'échanger sur notre modèle de formation continue: formation obligatoire, formation en distanciel, certifications, vérification des acquis, relations entre les différents organismes de formation...

Visite d'une délégation tunisienne à l'INSP dans le cadre du projet d'appui à la modernisation du système de formation et d'évaluation de la fonction publique en Tunisie (MFP) (novembre 2023)

Le but était d'étudier les expériences françaises d'évaluation de la performance et de management de la qualité dans des institutions de formation du secteur public, et d'engager la réflexion sur un enrichissement de la pratique en Tunisie. L'IGPDE a fait part de son expérience en matière de gestion de la qualité et en particulier, de ses certifications (Qualiopi et NF214).



Jean-Philippe Haas-Lamblot, responsable du département Formations à la Gestion publique, Sylvie Loth, correspondante Qualité – Mission Qualité et Juliette Clavière, cheffe du département communication et partenariats, et la délégation tunisienne.

Visite d'études du président de l'Autorité des achats publics du Liban (octobre 2023)

Expertise France accompagne le gouvernement libanais, et plus particulièrement l'Autorité des Achats publics, entité nouvellement créée par la loi des marchés publics entrée en vigueur en juillet 2022, dans la mise en œuvre de sa réforme des marchés publics. Une visite d'études était organisée en France du 16 au 19 octobre 2023 pour le Président de l'Autorité des Achats Publics, Dr Jean Ellieh, et deux de ses directeurs. L'objectif était de leur présenter un panorama de l'organisation et de la régulation des marchés publics en France (réglementation, formation, contentieux). Le Président a échangé avec l'IGPDE notamment sur la formation des agents du ministère des finances en matière de marchés publics, de conduite du changement, de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre, et sur les relations entre DAE/IGPDE.



La délégation libanaise et l'équipe IGPDE.



La 2^e session du Séminaire franco-allemand à Paris du 12 au 14 octobre 2023 était l'occasion pour ses membres de découvrir et d'échanger sur les institutions françaises.

Le séminaire franco-allemand (SFA)

Créé par une déclaration des ministres des Finances allemand et français le 15 novembre 1999, il s'adresse à des cadres supérieurs en début de carrière, des ministères économiques et financiers, qui sont ou ont été chargés de questions européennes ou internationales, ou qui envisagent une telle orientation. Une dizaine d'agents de chaque ministère, français et allemand, sont sélectionnés. Les participants se rencontrent lors des quatre sessions de trois jours organisées au cours d'un cycle.

Le cycle, organisé conjointement par l'IGPDE et le ministère fédéral des Finances allemand, vise à mieux connaître le pays partenaire, son administration, ses méthodes de travail, à créer un réseau de liens personnels entre les fonctionnaires des deux ministères et à renforcer le dialogue franco-allemand, notamment dans le cadre de l'Union européenne. Le cycle se déroule sur deux ans. Les deux premières sessions ont traditionnellement lieu à Paris et à Berlin. Elles sont suivies de deux sessions dans une ville choisie en fonction du thème retenu.

12^e cycle du Séminaire franco-allemand

La 12^e promotion du Séminaire franco-allemand s'est réunie à Berlin les 11 et 12 mai et à Paris les 12 et 13 octobre 2023. En plus des visites traditionnelles des institutions (Parlements, Chancellerie, Présidence de la République, Cour des comptes, etc.), ont été menés des entretiens avec des interlocuteurs des ministères économiques français et allemand pour comprendre le fonctionnement des institutions représentées. Les membres du Séminaire Franco-Allemand ont été reçus en Allemagne par SE l'ambassadeur de France, François Delattre, et en France par SE l'ambassadeur d'Allemagne, Stephan Steinlein. Cette dernière rencontre a réuni à l'hôtel de Beauharnais, résidence de l'ambassadeur d'Allemagne, les membres des cycles précédents qui se sont prêtés à une séquence de témoignages sur leur expérience de la relation franco-allemande.



INNOVER, ÉVOLUER ET S'ADAPTER

L'innovation est l'une des six valeurs qui constituent l'ADN de l'IGPDE.

Engagé dans la transformation de l'action publique, l'Institut conçoit ses formations et ses préparations aux concours au regard des métiers émergents, des mutations numériques ou encore des réformes des politiques publiques comme de la fonction publique. Soucieuses d'apporter le plus haut niveau de qualité, les équipes s'interrogent en continu sur les méthodes et les outils pédagogiques et n'hésitent pas à redéfinir régulièrement les contenus et formats proposés.

En cette année 2023, l'IGPDE a montré sa capacité d'innovation, d'évolution et d'adaptation à travers des projets et des réalisations très divers comme la mallette pédagogique pour la formation à la légistique ou le kit de sensibilisation au numérique responsable. L'Institut a également élaboré de nouvelles façons de coopérer avec les autres services du MEFSIN et poursuivi d'importants travaux pour accueillir au mieux celles et ceux qui viennent pour quelques heures ou plusieurs jours à Vincennes dans ses locaux.

Cet état d'esprit se trouve incarné en particulier au sein du pôle pédagogique, structure transverse composée d'agents volontaires des différents départements qui depuis quatre ans désormais constitue un véritable laboratoire de recherche et développement !

LE PÔLE PÉDAGOGIQUE: L'INNOVATION PARTAGÉE

**Témoignage de la responsable
du département Prépas-Concours,
Agnès Deville-Viziteu.**

La contribution du pôle pédagogique a été très bénéfique à notre projet de scénarisation de quatre capsules vidéo à visée pédagogique sur la préparation du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle et de l'épreuve orale. La dynamique du format de trois minutes impliquait des choix, sur lesquels le pôle a été force de proposition. Au-delà de sa disponibilité, il a su nous apporter de la méthode et nous procurer des conseils très pertinents, ainsi que des modèles de documents adaptés à la structuration de nos contenus. Enfin, nous réalisons que le travail de cadrage effectué en amont de ce projet facilite le pilotage du prestataire pour la conception-réalisation des vidéos animées.

Qu'est-ce qu'un déroulé pédagogique ?

Le déroulé pédagogique est un document qui structure une formation. Il scinde cette formation en séquences pédagogiques de courte durée, dont le but est d'atteindre un ou plusieurs objectifs pédagogiques. Le contenu d'un déroulé décrit et précise les méthodes, moyens et outils ainsi que les compétences métier et pédagogiques nécessaires à chaque séquence de formation. Enfin, il veille à inclure des outils pour les évaluations des acquis en cours et/ou en fin de séquence.

À la pointe de l'innovation

Composé de membres volontaires issus de tous les départements de l'IGPDE et formés à l'ingénierie pédagogique, le pôle pédagogique est à la disposition de l'ensemble des équipes en charge de la formation. Comme force de proposition pour recourir à des innovations pédagogiques, le pôle est résolument un levier d'amélioration continue des dispositifs de formation.

Une forte sollicitation du pôle en 2023

L'action du pôle a été marquée cette année par une forte augmentation des sollicitations. Plusieurs missions lui ont été confiées, comme la relecture de déroulés pédagogiques (voir ci-contre) pour répondre aux exigences de l'audit dans le cadre de notre certification Qualiopi et NF214, la refonte de la formation « Légistique » (voir page 56), la création de contenus pour le module de formation nouveaux arrivants « L'essentiel de l'IGPDE », mais aussi la création du jeu de cartes « Numérique éthique » qui a donné l'occasion à plusieurs membres du pôle d'animer des ateliers pédagogiques autour du sujet du numérique responsable (voir page 54).

Structure transverse et agile, le pôle démontre par son existence même les capacités d'adaptation fonctionnelle de l'IGPDE!

DE NOUVEAUX OUTILS POUR SE FORMER ET S'INFORMER

Les impacts écologiques du numérique sont de mieux en mieux connus. Pourtant, nous nous interrogeons parfois sur notre appropriation des écogestes. Pour accompagner cette réflexion, le pôle pédagogique de l'IGPDE a conçu Deux outils: un jeu de cartes sur le « numérique éthique » et une exposition « clé en main ». Ils sont à disposition de tous sous la forme d'un kit de sensibilisation au numérique responsable.



Le jeu « Numérique éthique » est proposé lors d'ateliers.

En octobre, les communicants du Réseau des écoles du Service public (RESP) se sont réunis pour échanger sur leurs pratiques et réfléchir à l'élaboration d'une charte commune afin de communiquer de façon durable et éco-responsable. Ce fut l'occasion de promouvoir le jeu !

Ma première impression a été de réaliser à quel point il est important de parler de nos manières de faire. Cela nous pousse à réfléchir ensemble sur nos habitudes et celles qui pourraient être différentes. Pendant ce jeu, on a souvent vu des idées auxquelles on croyait fermement être remises en question. Et parfois, des idées que l'on ne pensait pas très importantes, se révèlent avoir un véritable impact.

Cyrille

Le kit Numérique responsable

Jeu de cartes « Numérique éthique »

Le jeu de cartes « Numérique éthique » encourage la réflexion collective (de deux à vingt personnes) autour de bonnes pratiques numériques. Cet outil pédagogique innovant s'utilise pour animer des événements ou des réunions d'équipe et sensibiliser de façon originale à la transition écologique. Il aborde six thématiques clés du numérique responsable :

- faire durer son matériel
- économiser l'électricité
- bien choisir son matériel
- adopter les bons réflexes
- limiter ses flux de données
- optimiser sa messagerie



Les cartes du jeu constituent un support interactif qui favorise les échanges et met en lumière de manière ludique les gestes à adopter pour une utilisation plus responsable du numérique au quotidien.



L'exposition a été présentée dans le cadre de Bercy Innov, le 29 juin.

Pour emprunter l'exposition, écrire à : pole-pedagogique.igpde@finances.gouv.fr
ou télécharger la version dématérialisée : <https://www.economie.gouv.fr/igpde/kit-de-sensibilisation-au-numerique-responsable>

Exposition « Monde virtuel, pollution réelle: l'itinéraire insoupçonné de nos appareils numériques »

Cette exposition, composée de six panneaux, met en évidence l'impact environnemental de la production et de l'utilisation des appareils numériques. Enrichie par des études et des chiffres de référence provenant d'organismes tels que l'ADEME et le GIEC, elle présente les différentes phases du cycle de vie de ces appareils. Les panneaux sont disponibles en version physique pour être empruntés par les services d'administration centrale.



Se former pour innover – Innover pour former: une préoccupation centrale pour l'IGPDE

Le 29 novembre, dans le cadre du mois de l'innovation, l'IGPDE a organisé avec les responsables du master Management public et innovation publique une rencontre alliant échanges et moments ludiques innovants afin de se questionner sur les liens entre innovation et formation.

Cette rencontre a été conçue dans la continuité du partenariat avec le Cnam noué à l'occasion de l'élaboration du numéro d'Action publique. *Recherche et pratiques sur la formation professionnelle continue* (revue APRP n°16, mai 2023, disponible en ligne).

Soirée organisée dans les locaux du Cnam en présence des équipes du pôle pédagogique et du bureau de la Recherche.

Virginie Madelin a pu à cette occasion présenter le point de vue de l'IGPDE et l'équipe du pôle pédagogique animer un moment de formation ludique avec les jeux *Numérique éthique* et *Le coût d'un clic*.



**Interview de Sébastien Jeannard,
intervenant en droit public pour
les formations à la légistique.**

**Quelles ont été les étapes de
préparation de la malette pédagogique ?**

Avec le pôle pédagogique, nous avons tout d'abord procédé à une évaluation du support de formation ; ce qui a permis d'identifier ses points forts comme ses faiblesses. Les équipes de l'IGPDE se sont ensuite mobilisées pour concevoir et produire les nouveaux outils appelés à intégrer la malette pédagogique. Après plusieurs réunions étalées sur une période de six mois, les outils ont été progressivement validés puis intégrés dans la malette.

**Pouvez-vous nous parler du déroulement
de la formation « pilote » ?**

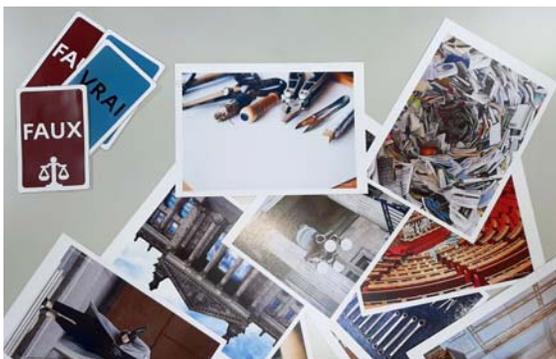
La formation « pilote » constituait à la fois le point d'aboutissement d'un travail de plus d'un an et une étape visant à déterminer si les objectifs que nous nous étions fixés avaient été atteints. Le caractère dynamique et interactif de la formation a été salué par les stagiaires. Le développement des nouveaux outils, comme le jeu de cartes VRAI-FAUX qui permet de vérifier les connaissances des stagiaires tout au long de la formation, a permis d'en fluidifier le déroulement et d'en faire un temps d'apprentissage beaucoup plus efficace.

Une malette pédagogique pour la formation à la légistique

Les formations à la légistique proposées par l'IGPDE rencontrent depuis leur création un vif succès tant au niveau ministériel qu'interministériel.

Afin d'harmoniser la qualité des formations proposées par différents intervenants experts, l'IGPDE a sollicité Sébastien Jeannard, maître des requêtes en service extraordinaire au Conseil d'État, animateur habituel de ces formations, pour travailler à la création d'une malette pédagogique. Cet ensemble d'outils pédagogiques deviendra un socle commun renouvelé et partagé avec les autres intervenants qui animent les formations à la légistique.

Sa création a suivi un parcours bien précis mobilisant à la fois le pôle pédagogique (voir page 53) et le porteur de projet. La malette a ensuite été testée dans le cadre d'une formation pilote afin d'en valider l'efficacité.



Un jeu de cartes VRAI-FAUX conçu pour tester les connaissances des stagiaires.

EN ÉVOLUTION PERMANENTE: LE CYCLE DES HAUTES ÉTUDES POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (CHEDE)

Véritable forum d'échanges et de débats, ce cycle s'adresse à des décideurs de milieux professionnels diversifiés (du secteur privé ou public, élus nationaux ou locaux, représentants des professions libérales, syndicalistes, chercheurs, acteurs de la société civile...) qui s'intéressent aux grands enjeux économiques. Il vise à appréhender les problématiques liées à l'action publique, aux politiques budgétaires et fiscales, aux enjeux des mutations économiques et au développement des territoires.



La 20^e promotion est la première à profiter de cette nouvelle marque de reconnaissance de l'excellence du CHEDE.

Le CHEDE inaugure une nouvelle certification avec l'Université Paris-Dauphine

Jusqu'en 2021, le CHEDE était certifié par France Compétences. À l'occasion de l'obligation de renouvellement, l'IGPDE s'est tourné en 2022 vers l'Université Paris-Dauphine, référence en matière d'enseignement de l'économie et du management, pour donner un nouvel élan à la certification du Cycle et orienter son contenu pédagogique vers la logique de transformation des enjeux du management.

Des exigences pédagogiques approfondies pour obtenir un bloc de compétences managériales reconnu

Initié en 2022 et mis en place en 2023, un partenariat entre l'IGPDE et l'Université Paris Dauphine-PSL atteste désormais la qualité pédagogique du CHEDE en mettant l'accent sur les compétences managériales que le cycle permet d'acquérir et qui sont certifiées par l'Université. Cette collaboration s'inscrit dans une volonté continue d'amélioration du cycle de formation, alignée sur les exigences pédagogiques universitaires. Les auditrices et auditeurs du CHEDE ayant satisfait aux conditions d'assiduité et de contrôle des connaissances reçoivent un certificat de l'Université Paris Dauphine-PSL, co-signé par l'IGPDE. La validation du certificat permet aux auditeurs d'obtenir le bloc de compétences « Analyser et provoquer les transformations du travail, du management en contexte de transformation digitale » du Master Management & Organisations.



Intervention de Catherine Larrère lors de la session d'ouverture.

Le CHEDE fête ses 20 ans

Le vendredi 24 novembre 2023, 390 anciennes auditrices et anciens auditeurs du CHEDE étaient réunis au centre de conférences du MEFSIN Pierre Mendès-France à l'occasion des 20 ans du CHEDE. S'inscrivant dans la volonté du cycle d'organiser des débats sur les enjeux de développement économique les plus actuels, le colloque anniversaire portait sur « Les défis industriels et environnementaux », témoignage de l'évolution du CHEDE vers les préoccupations d'un développement économique durable.

En ouverture, Mathilde Dupré, co-directrice de l'Institut Veblen et Catherine Larrère, philosophe et spécialiste de l'éthique de l'environnement, ont apporté leurs regards croisés sur la question suivante : « L'anthropocène : quelles solutions pour limiter l'impact de l'être humain sur son environnement ? ».

Une table ronde, animée par la journaliste Anne De Guigné, a ensuite permis de présenter les enjeux de la réindustrialisation verte. Les intervenants Benoît Leguet, membre du Haut Conseil pour le climat, Philippe Chalmin, économiste, et Philippe Coq, directeur des affaires publiques d'Airbus, ont apporté leurs éclairages respectifs et répondu avec une grande clarté aux questions des auditrices et auditeurs.

Dans son allocution de clôture, Brice Cantin, secrétaire général adjoint du MEFSIN, s'est adressé aux auditrices et auditeurs. Il a souligné que le CHEDE a forgé depuis sa création une communauté de près de 1300 *alumni*, en offrant pour chacune des promotions une grande mixité professionnelle.



Clôture de la journée par Virginie Madelin.

ÉVOLUER GRÂCE AUX CRITÈRES DE LA QUALITÉ



Katia Luchetti,
en charge de la
Qualité.



Delphine
De Macedo,
secrétariat de
direction.

L'IGPDE a été évaluée et jugée conforme aux exigences des règles de certification NF214 et Qualiopi lors de l'audit de renouvellement de septembre 2023. Cette démarche qualité est pleinement intégrée dans les pratiques managériales et opérationnelles de l'IGPDE. Le système mis en place est agile, connu et appliqué par les équipes. La dynamique d'amélioration continue est démontrée à tous les niveaux.

Les conclusions du rapport transmis par Qualiopi et NF2014 font état de plusieurs points forts, parmi lesquels :

- l'écoute et la satisfaction des clients, valeurs fortes de l'IGPDE,
- la production de veilles telles que les veilles réglementaire et pédagogique, en lien avec les orientations stratégiques (sur les sujets du numérique et de l'innovation, sur les impacts de la transition écologique) ou encore en lien avec les innovations pédagogiques,
- la transversalité du pôle pédagogique,
- la maîtrise de l'organisation et du suivi des formations, avec l'implication des chargés de formation,
- une organisation interne qui favorise le partage de la démarche qualité et le partage d'expérience (correspondants et référents Qualité).



L'équipe Relations avec les clients (RECIT).

S'ADAPTER AUX CONTRAINTES DE NOS INTERLOCUTEURS

L'IGPDE et le Bureau des achats mutualisés de l'administration centrale (BAMAC) ont souhaité faire évoluer leurs relations et méthodes de travail en mutualisant les bonnes pratiques en matière de marchés publics.



Atelier organisé à l'IGPDE avec le BAMAC le 11 décembre.

Procédures complexes et à forts enjeux financiers, les passations ou renouvellements de marchés publics représentent une charge de travail importante pour les départements pédagogiques de l'IGPDE. Le BAMAC est leur interlocuteur privilégié pour mener à bien ces exercices et parvenir à sélectionner les offres les mieux-disantes. Il est donc essentiel que les équipes de l'IGPDE et les acheteurs du BAMAC comprennent leurs contraintes réciproques.

Dans cette perspective, les équipes des départements pédagogiques de l'IGPDE et les acheteurs du BAMAC se sont réunis le 11 décembre pour une session de réflexion et de mutualisation des bonnes pratiques, autour de trois ateliers thématiques: définition du besoin, sélection des titulaires et suivi d'exécution du marché.

Répartis en sous-groupes, les 45 participants ont travaillé sur chacun des trois thèmes. Une séquence de restitution des réflexions et conclusions a clôturé cette matinée. Les passations ou renouvellements de marchés à venir seront traités avec une efficacité encore plus grande grâce à une meilleure compréhension mutuelle.

Et merci aux facilitateurs qui ont accompagné les équipes tout au long de la matinée!



L'équipe Affaires financières et contrôle de gestion (AFCG).

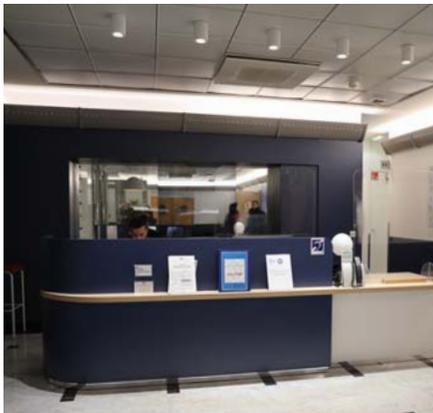
S'ADAPTER AUX BESOINS DES AGENTS ET DES VISITEURS: LES TRAVAUX MENÉS À L'IGPDE

Questions au Secrétaire général de l'IGPDE,
Laurent Obrecht

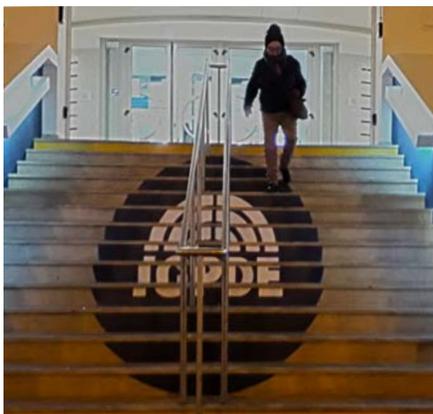
En quoi ont consisté les travaux de rénovation à l'IGPDE en 2023 ?

L'année 2023 a été marquée par la rénovation complète de l'espace Jean Choussat, centre de conférences de l'IGPDE. Ce chantier s'est inscrit dans une vaste opération de rénovation et de modernisation des espaces intérieurs et extérieurs de l'IGPDE, pilotée par le Service de l'Immobilier et de l'Environnement professionnel (SIEP). Il est important de souligner en outre que les agents de l'Institut avaient été associés à une réflexion en amont, dès 2018, dans le cadre d'un groupe de travail du projet « IGPDE de demain » afin d'élaborer un « cahier des charges » définissant les besoins et évolutions nécessaires en termes immobiliers et logistique et qui a été transmis au SIEP. C'est ainsi qu'ont été rénovés et modernisés, entre 2020 et 2023, la cafétéria et la terrasse attenante au rez-de-chaussée, l'espace pédagogique du 3^e étage, le hall d'accueil, le restaurant administratif ainsi que l'ensemble des sanitaires et paliers d'ascenseurs du bâtiment. L'année 2022 a été marquée par le remplacement de l'ensemble des fenêtres afin d'améliorer le confort thermique et acoustique du bâtiment. Enfin, ont été créées des salles de formation innovantes dotées notamment d'écrans interactifs et d'écrans individuels encastrables dans un objectif de modularité accrue.

Pour en revenir à l'espace Choussat, le concept a été, outre de rafraîchir l'ensemble du lieu, d'améliorer la modularité des différentes zones qui le composent. Il peut désormais accueillir jusqu'à 150 personnes. L'acoustique a été nettement améliorée et l'éclairage à graduation variable par zone permet de définir jusqu'à quatre zones de travail en simultané. L'espace restauration, devenu plus fonctionnel, a également fait l'objet d'une rénovation complète ; il comprend un espace *lounge* et un espace avec des mange-debout.



L'accueil.



L'escalier d'entrée.

Un mobilier nouveau a été installé et les équipements de communication et audiovisuels ont été modernisés. Une bagagerie sécurisée, équipée de casiers à code, jouxte l'espace Jean-Choussat.

Quels sont les principaux enjeux mais aussi les contraintes quand on est un lieu d'accueil de plusieurs milliers de personnes ?

L'enjeu pour un établissement comme le nôtre est d'offrir aux stagiaires des espaces pédagogiques et de convivialité confortables, modernes et attrayants. Mais dès lors que nous recevons du public en nombre tout au long de l'année, les travaux les plus lourds, comme l'ont été la rénovation de l'espace Choussat ou le remplacement des fenêtres, ne peuvent être réalisés que pendant les mois d'été, non seulement afin de minimiser

l'impact des nuisances inhérentes à ces travaux mais aussi parce que c'est la seule période où certains espaces sont disponibles. Pour autant, certains travaux ont pu être exécutés en présence des stagiaires et des agents dès lors que les nuisances, en particuliers sonores, étaient minimales.

Y a-t-il d'autres travaux prévus ?

La rénovation de l'espace Choussat clôt d'une certaine façon le programme de rénovation entamé il y a quatre ans. D'autres travaux sont cependant programmés afin de poursuivre la modernisation de nos locaux, qu'il s'agisse du rafraîchissement des circulations et de certains bureaux et espaces de formation, mais aussi en adaptant ces derniers, d'un point de vue technique et fonctionnel, aux normes et standards pédagogiques actuels.



L'espace de détente au 3^e étage



La cafétéria

63 Innover, évoluer, s'adapter



L'espace Choussat : la salle de conférence, la bagagerie et l'espace restauration tels que réaménagés.



L'équipe Ressources humaines (RH).



L'équipe Informatique et Logistique (INFO-LOG)

LA RECHERCHE EN
GESTION PUBLIQUE,
HISTOIRE ÉCONOMIQUE
ET FINANCIÈRE

DES TRAVAUX DE RECHERCHE EN HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE ET EN GESTION PUBLIQUE COMPARÉE POUR MIEUX COMPRENDRE L'ACTION PUBLIQUE

Le bureau de la Recherche de l'IGPDE assure un lien entre deux mondes: celui des praticiens, en particulier au sein du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et celui de la recherche universitaire. Il anime et diffuse des travaux de recherche en Gestion publique et en Histoire économique et financière. Pour cette dernière, il s'appuie sur le Comité pour l'histoire économique et financière de la France (CHEFF), instance scientifique principalement composée d'universitaires.

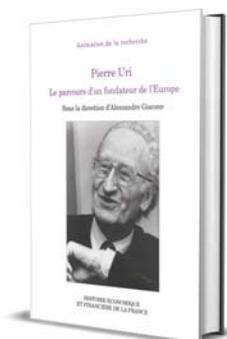


L'édition d'ouvrages en Histoire pour resituer dans le temps long les problématiques économiques et financières

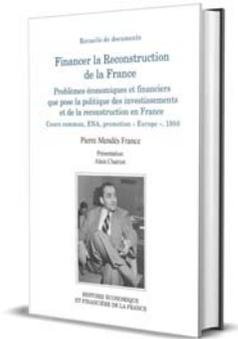
Les éditions IGPDE-Comité pour l'histoire économique et financière de la France comptent depuis leur création en 1989 plus de 200 titres.

Trois nouveautés sont parues en 2023:

- **Concurrences et marchés. Droit et institutions du Moyen Âge à nos jours.** Sous la direction de Patrick Fridenson, François Monnier et Albert Rigaudière. Les historiens, sociologues et juristes réunis dans ce livre présentent une histoire des origines, des controverses et des limites de différentes politiques françaises de concurrence du Moyen Âge au XXI^e siècle.
- **Pierre Uri. Le parcours d'un fondateur de l'Europe.** Cet ouvrage retrace, sur quatre décennies, l'action et le parcours de ce fondateur de l'Europe qu'était Pierre Uri (1911-1992). Normalien, agrégé de philosophie et économiste, il a été l'une des figures marquantes de



la période d'après-guerre en participant de façon déterminante, par ses engagements et ses activités, à la vie économique et politique de la France. En complément à cet ouvrage, la transcription intégrale du témoignage autobiographique donné par Pierre Uri à la fin des années 1980 a été publiée sur le site de l'IGPDE.



- **Financer la Reconstruction de la France. Problèmes économiques et financiers que pose la politique des investissements et de la reconstruction en France.** Édition inédite présentée par Alain Chatriot des 19 leçons dispensées par Pierre Mendès France en 1950 à la promotion des élèves de l'ENA, cet ouvrage reprend le cours donné sous l'intitulé « Problèmes économiques et financiers que pose la politique des investissements et de la reconstruction en France ». Il apparaît comme une étape signifiante dans la trajectoire politique de Pierre Mendès France et dans l'énonciation des convictions économiques qui font de lui l'une des figures majeures de cette période de la Reconstruction.

Ces livres sont disponibles en version papier et en version numérique sur la plateforme OpenEdition Books, en accès ouvert.



À l'occasion de la parution de l'ouvrage *Financer la Reconstruction de la France*, un colloque a été organisé le 4 octobre au centre de conférences Pierre Mendès France du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.

Retrouvez les informations sur ce colloque : <https://www.economie.gouv.fr/igpde-seminaires-conferences/financer-la-reconstruction-de-la-france>



Intervention de Joan Mendès France, historienne, écrivaine et professeure, en présence de François Loncle, Président de l'Institut Pierre Mendès France et de Virginie Madelin, Directrice générale de l'IGPDE.

Les éditions de l'IGPDE au Salon du livre des Rendez-vous de l'Histoire de Blois

Comme chaque année, notre présence au Salon du livre des Rendez-vous de l'Histoire de Blois, qui se sont tenus du 5 au 8 octobre 2023, a été l'occasion de faire connaître notre collection d'ouvrages et d'échanger avec tous les passionnés d'Histoire.

Une carte blanche, organisée avec le soutien de l'IGPDE par Anne Conchon, professeure des universités à Paris I et membre du Cheff, s'est tenue le 7 octobre sur le thème: « Quand les biens des morts ne profitent pas qu'aux héritiers survivants » (en lien avec le thème de l'année).



Visite de Clément Beaune, ministre délégué en charge des Transports, sur le stand de l'IGPDE.

L'Histoire à portée de main... entre midi et deux !

Les Midi-Histoire de Bercy proposent des interventions sur des thèmes variés qui éclairent l'actualité immédiate et contribuent à une meilleure compréhension du temps présent.

Rendez-vous mensuel très apprécié, les Midi-Histoire ont adopté en 2023 un nouveau format en direct et en distanciel. Leur succès ne s'est pas démenti puisque chaque conférence a été suivie par une centaine de personnes, grâce à une programmation variée: d'une histoire longue des changements climatiques, en passant par la naissance d'une histoire des femmes ou celle de l'Orient Express...

Pour clôturer l'année 2023, ce sont l'or et l'histoire de ce précieux métal jaune qui ont été à l'honneur.

La programmation des Midi-Histoire est disponible en ligne: <https://www.economie.gouv.fr/igpde-seminaires-conferences/midi-histoire>



Midi-Histoire d'octobre 2023: « L'Orient-Express. Le projet, l'histoire, la marque » par Blanche El Gammal, agrégée de Lettres classiques, docteur en littérature comparée des Universités de Strasbourg et de Bruxelles, enseignante dans le secondaire et chargée de cours à l'Université de Paris-Nanterre.

Tous nos Midi-Histoire sont disponibles en replay sur la chaîne YouTube de l'IGPDE: https://www.youtube.com/playlist?list=PL7IBS09cVfeVsNir8QcGhPOyMYkNb_TLL

Complément de sources: les archives orales « Les voix des Finances »

Les archives orales ce sont :

4000 heures enregistrées

400 témoins interviewés.

Ce fonds constitue une ressource historiographique riche et novatrice destinée aux chercheurs en Histoire, mais également susceptible d'être utilisée par des politistes, économistes, sociologues, etc.

La constitution d'un fonds d'archives orales à partir des témoignages des acteurs de la politique économique et financière de la France est une des missions de longue date du bureau de la Recherche de l'IGPDE.

La collecte de nouveaux témoignages s'est poursuivie en 2023. Au nombre des personnalités dont le recueil de témoignage est achevé, on peut compter Jacques Desponts, Christian Sautter, Alain Lamassoure et Michel Prada.

En 2023, l'accent a été porté sur la valorisation de ces archives orales dans le cadre d'événements scientifiques comme lors de la journée d'étude « Visiter et revisiter la parole. L'entretien, du recueil au réemploi » à l'université Gustave Eiffel.

De la même façon, faire connaître aux étudiants cette source et les sensibiliser à ses apports est un enjeu. Cela passe par des interventions dans des cours dédiés. En 2023, trois universitaires, respectivement de Paris IV et Paris I la Sorbonne, nous ont invités dans leurs séminaires de méthode afin de présenter le fonds ainsi qu'un exemple de valorisation d'archive orale.



L'équipe du bureau de la Recherche.

La revue *Action Publique. Recherche et pratiques pour documenter le temps présent*

La revue *APRP* a maintenu son rythme de publication trimestriel avec quatre numéros en 2023 :

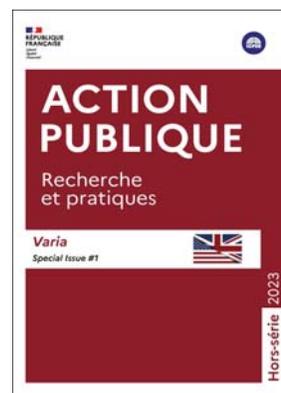
- Composition du Comité scientifique d'APRP**
- **Natacha Gally**, maîtresse de conférences en science politique, Université Paris II Panthéon-Assas.
 - **Philippe Ledenic**, membre permanent de l'Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable.
 - **Adèle Lieber**, déléguée aux Relations internationales, direction générale des Finances publiques.
 - **Frédérique Pallez**, professeure honoraire à l'École des mines de Paris et chercheuse au Centre de gestion scientifique.
 - **Pierre-Louis Rolle**, directeur Stratégie et innovation, Agence nationale de la cohésion des territoires.
 - **Émilien Ruiz**, historien, professeur assistant à Sciences Po Paris.
 - **Jérémy Vallet**, adjoint à la directrice interministérielle du Numérique, chef du département Appui, conseil et expertise, direction interministérielle du Numérique.

- « Formation continue et trajectoires professionnelles » (n° 16, 2023/1), conçu en partenariat avec les responsables du parcours Management public et innovation publique du Cnam,
- « Sens et nouvelles organisations du travail » (n° 17, 2023/2),
- « Transparence et action publique » (n° 18, 2023/3),
- « La revue des dépenses » (n° 19, 2023/4), dans le prolongement des RIGP (voir p. 40).

La revue s'est dotée en 2023 d'un comité scientifique, conçu comme un espace d'échanges et de discussions entre praticiens et chercheurs de l'action publique. Son rôle est de saisir les sujets d'intérêt pour les intégrer dans la programmation de la revue. Les membres de ce comité peuvent proposer des orientations, des thèmes et des auteurs au comité de rédaction.

De plus, un partenariat a été noué avec la plateforme Cairn qui diffuse désormais en *open access* l'ensemble des numéros de la collection : <https://www.cairn.info/revue-action-publique-recherche-et-pratiques.htm>

And last but not least, afin d'élargir sa diffusion auprès d'un public anglophone, la collection s'enrichit d'un hors-série annuel en anglais, composé d'une sélection d'articles. Le premier numéro est paru en novembre 2023. Il est à retrouver sur le site de l'IGPDE : <https://www.economie.gouv.fr/igpde-editions-publications/aprp-hs-1-english>



Colloques, séminaires et conférences des lieux de promotion de la recherche



À l'occasion de la venue à Paris de **Sarah Lawsky**, professeure de droit à l'université de Northwestern à Chicago, spécialiste du droit fiscal américain, nous avons eu la chance d'organiser une conférence sur le thème: « **Le système fiscal aux États-Unis** ». Programmée en collaboration avec l'Inria, cette rencontre s'est tenue à Bercy le 6 septembre 2023 et a suscité un vif intérêt. L'intervenante a mis l'accent sur l'imposition des particuliers et sur la structure générale du système fiscal qui superpose la fiscalité fédérale, celle des États, et la fiscalité locale, celle des comtés et des villes. Sarah Lawsky est revenue sur l'approche d'autodéclaration auprès de l'administration fiscale aux États-Unis, et notamment sur la privatisation de la préparation des déclarations de revenus.

Le texte de la conférence en anglais est accessible sur notre site: <https://www.economie.gouv.fr/igpde-seminaires-conferences/un-aperçu-du-système-fiscal-aux-etats-unis>.

Les séminaires sont des lieux de construction de la recherche où chercheurs et praticiens peuvent se rencontrer et dialoguer.

Différents programmes se déploient dans ce format où les objets de recherche émergent et se construisent.

Deux séminaires pluriannuels se sont achevés en 2023 :

- « La France et l'Union européenne face aux recompositions du système commercial international », initié en 2020, a tenu ses quatre dernières séances,
- Le Groupe des affaires budgétaires (Grab) a organisé trois séances, dont deux présentations des archives budgétaires et comptables respectivement écrites et orales.

Fin 2023, un nouveau séminaire a commencé: il doit se dérouler sur deux années et est consacré à « L'action régulatrice des pouvoirs publics en matière de prix: du contrôle à la concurrence (1940-2023) ». Ce séminaire, volontairement interdisciplinaire, est l'occasion de faire dialoguer historiens, politistes, économistes, juristes, et praticiens de l'action publique. La première séance s'est tenue le 8 décembre 2023.

Pour en savoir plus: <https://www.economie.gouv.fr/igpde-seminaires-conferences/laction-regulatrice-des-pouvoirs-publics-en-matiere-de-prix-du>

Nouer des partenariats avec la communauté universitaire

Dans le cadre de partenariats de longue date, l'IGPDE a participé à plusieurs colloques universitaires d'envergure. Les 29 et 30 juin, le département de Gestion publique comparée (GPC) a contribué au colloque annuel de l'association Politiques et management public sur le thème « Le management public à l'aune de la transformation des organisations et des politiques publiques – Bilan et perspectives ». L'IGPDE a ainsi participé à la séance plénière « 40 ans de réformes, 40 ans d'évolutions ». La revue *APRP* a pu faire l'objet d'une présentation lors d'une table ronde « *Meet the editors* » qui réunissait les rédacteurs en chef des revues francophones en management public.

Du 6 au 8 septembre, avec le Groupement européen pour l'administration publique (GEAP) qui tenait à Zagreb son colloque annuel sur le thème « Au plus près de l'action: repenser le management public au service de la première ligne », le département GPC a organisé une table ronde intitulée « Accompagner les transformations de l'action publique: une (ré) invention du métier de conseil interne au cœur de l'État? ». Celle-ci a pris place dans le Séminaire francophone le 7 septembre, qui réunissait deux chercheurs et deux praticiens, dont Bardhyl Dobra, vice-ministre de l'Intérieur de la République du Kosovo.

L'IGPDE était partenaire du colloque « Gestion du patrimoine immobilier public et transition écologique » qui s'est tenu à l'INU Champollion d'Albi le 13 octobre. Par son intermédiaire, le Service de l'immobilier et de l'environnement professionnel du Ministère et la direction de l'Immobilier de l'État ont été mobilisés pour intervenir lors de différentes tables rondes consacrées à la politique patrimoniale et aux usages de l'immobilier public à l'heure de la sobriété. Dans le prolongement de ce colloque, un numéro spécial de la revue *APRP* conçu en collaboration avec le chercheur Yoann Queyroi paraîtra en mars 2024.

Le rapport d'activité est édité par le département Communication de l'IGPDE

Directrice de la publication:

Virginie Madelin, directrice générale de l'IGPDE

Comité de rédaction:

Juliette Clavière, Pauline Béras-Sorel, Élisabeth Vieille

Conception graphique:

Élisabeth Vieille, Pauline Béras-Sorel

Crédits photographiques:

IGPDE, Pauline Béras-Sorel, Julien Mensor, DR

Impression:

IGPDE, département INFO-LOG

Remerciements à Delphine Mantiene et à l'ensemble des contributeurs.

Document téléchargeable :
<https://www.economie.gouv.fr/igpde>
rubrique « L'IGPDE/rapports d'activité »

Institut de la gestion publique
et du développement économique (IGPDE)
20, allée Georges-Pompidou
94306 Vincennes CEDEX

ISSN 2609-7486

Janvier 2023